



Ne manquez pas aujourd'hui dans La Tribune, le cahier spécial du 50e anniversaire de Motos Thibault

Découvrez l'histoire d'une entreprise familiale sherbrookoise qui depuis 50 ans a confirmé sa renommée dans la région.

RÉALISATION: SERVICE DE LA PUBLICITÉ DE LA TRIBUNE.

La Tribune

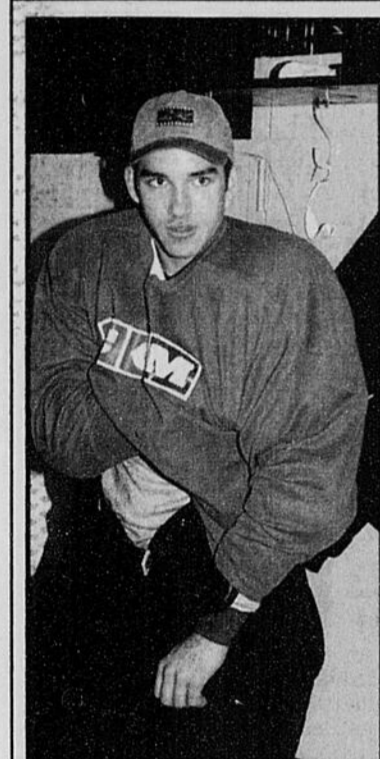
jeudi

SHERBROOKE
20 octobre 1994
85e ANNÉE - No 207
0,50 (WEEKEND: 1,25\$) Plus taxes

JE PRÉFÈRE BURGER KING NOUVEAU KING EST

PISCINE DE BALLEES INTÉRIEURE
sur KING OUEST et KING EST

LES SPORTS C1



Daigle n'endossera pas l'uniforme contre les Faucons

Chez nous

Lefebvre

La décision de la C.S. Des Chênes fait l'affaire des parents

Warwick

Les deux candidats à la mairie rencontrent les gens d'affaires

CAHIER B

INFRASTRUCTURE A9



Monique Gagnon-Tremblay Guy Chevette

Gagnon-Tremblay se pose des questions

ÉCONOMIE B4

Construction: Rock Forest domine

MÉTÉO A2

(293e jour de l'année)

**Averses: max. 14
Lever du soleil: 7h09
Coucher du soleil: 17h54
Demain: variable**

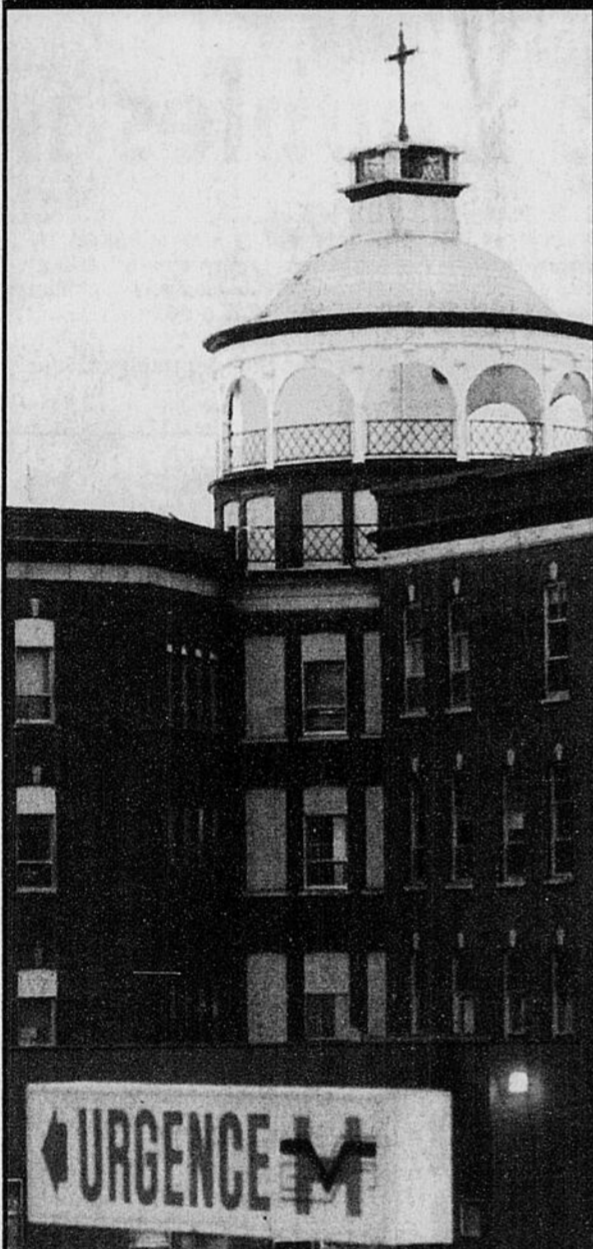
UN HÔPITAL DE TROP

L'équivalent de 270 postes à temps complet et 360 lits devront disparaître d'ici trois ans

Lequel devra fermer?

SAINT-VINCENT DE PAUL

François GOUGEON Sherbrooke



Vivement démentie il y a à peine six mois, la menace de fermeture de l'un des deux hôpitaux du centre-ville de Sherbrooke, dont avait fait état La Tribune, se confirme maintenant: le couperet tombera d'ici trois ans sur Saint-Vincent de Paul ou l'Hôtel-Dieu, avec la perte de l'équivalent de 270 postes à temps complet.

C'est la principale conclusion qui ressort de la conférence de presse tenue hier par le Comité d'étude sur la réorganisation des services hospitaliers de Sherbrooke qui, dans un premier temps, préconise la fusion en deux administrations distinctes des cinq établissements présentement autonomes: le CHUS, l'Hôtel-Dieu et Saint-Vincent de Paul pour une (soins de courte durée) et Youville et le Centre hospitalier de Sherbrooke pour la deuxième (soins de longue durée).

Cette redéfinition administrative permet d'assurer la sauvegarde de l'hôpital anglophone de la rue Argyle. C'est plutôt du côté des établissements regroupés de soins de courte durée que l'impact se fera sentir, essentiellement au centre-ville. Tout cela tient au fait qu'on s'enlève sur une réduction d'environ 360 lits (sur un total de 1060), tant pour des raisons d'économie qu'en fonction de nouvelles pratiques médicales.

Comme il est incontournable de conserver au CHUS son plancher de 420 lits pour éviter de lui faire perdre son statut universitaire, c'est l'un ou l'autre des deux hôpitaux du centre-ville de Sherbrooke qui devra fermer.

«On n'a vraiment pas le choix d'en arriver là, car les autres façons de faire (complémentarité de service, association et autres) ne permettent pas d'atteindre l'objectif de compressions de 22 millions \$ fixé par le gouvernement», a émis le président du groupe de travail, l'homme d'affaires sherbrookoise André L'Espérance.

Il a aussi indiqué que cette mesure «radicale» permettra même d'aller chercher 7 millions \$ de plus par rapport à l'objectif initial de compressions: au bout du compte, la réorganisation clinico-administrative et la fermeture d'un hôpital du centre-ville généreront annuellement une économie de 29 millions \$. On espère pouvoir engager ailleurs dans le réseau ces 7 millions \$ et ainsi améliorer d'autres services et minimiser les pertes d'emplois.

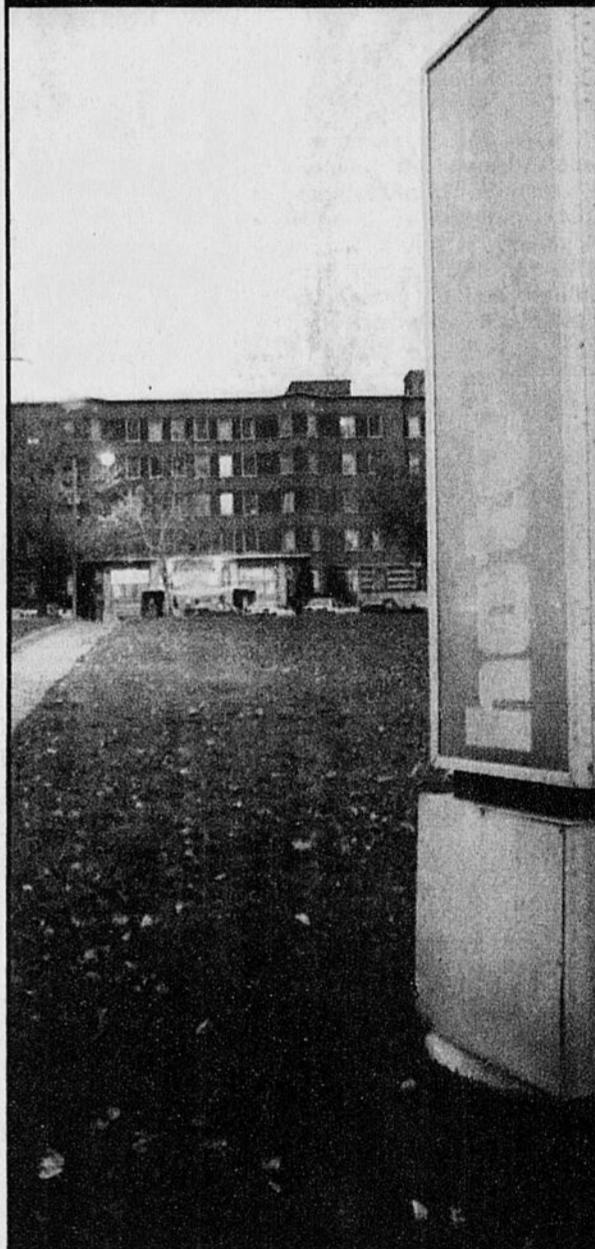
Du reste, tant M. L'Espérance que le directeur général de la Régie régionale, Jean-Pierre Duplantie, refusent à ce moment-ci d'identifier Saint-Vincent de Paul comme la future victime de ces compressions. A première vue, tout converge pourtant en ce sens: la concentration des services (obstétrique, psychiatrie et autres) s'oriente davantage en fonction du CHUS et de l'Hôtel-Dieu. Et, ne serait-ce qu'au chapitre du béton, l'Hôtel-Dieu bénéficie encore là d'une longueur d'avance sur le bâtiment voisin de quelques coins de rue.

Néanmoins, il faudra attendre les étapes des prochains mois conduisant à la mise en place des nouvelles structures administratives avant de savoir lequel exactement des deux établissements fermera. La clef dans la porte proprement dite n'aurait pas lieu avant trois ans.

«Un drame au plan humain...»

UNE PAGE COMPLÈTE DE RÉACTIONS (A3)

HÔTEL-DIEU



Le Dr Roch Bernier prend le relais d'Augustin Roy

Gilles FISETTE Sherbrooke

La vingtaine de membres du Bureau du Collège des médecins du Québec, jusqu'alors appelée la Corporation des médecins du Québec, ont finalement choisi hier le «candidat du renouveau», comme il se qualifiait lui-même, pour succéder au Dr Augustin Roy. Ils ont en effet élu le docteur sherbrookoise Roch Bernier, comme président.

Le Dr Bernier a donc devancé son rival, le Dr Yves Lamontagne, président de l'Association des médecins psychiatres, qui aspirait également à la succession du Dr Augustin Roy dont la personnalité a façonné l'image de la corporation professionnelle durant plus de vingt ans.

Hier, il n'a pas été possible de parler au Dr Bernier. Dans le court communiqué émis par le service des communications du Collège des médecins du Québec, on explique simplement que le Dr Bernier recevra les représentants des médias, cet après-midi, en conférence de presse, à Montréal.

Lors d'une récente entrevue accordée au journaliste Alain Goupil, de La Tribune, le Dr

Bernier avait toutefois levé le voile sur ses intentions «s'il était élu».

Ainsi, il avait déclaré que «si je suis élu à la présidence, il y aura un effort certain de reconsidération de notre mission, de réflexion sur la façon de l'articuler et de la présenter au public. Et cette réflexion va se faire avec les membres du conseil d'administration et du personnel... J'aimerais que, dans quatre ans, on puisse dire que la corporation, ce n'est pas juste son président mais aussi telle ou telle personne dans un petit service... Les gens qui sont responsables de services et de secteurs qui sont plus près de l'information correcte, factuelle, au jour le jour, devront faire partie de la politique d'information de leur corporation».

Professeur de médecine familiale à l'Université de Sherbrooke, le Dr Bernier assumait la vice-présidence de la corporation qui représente les 140 000 médecins du Québec.

Le Dr Bernier est le directeur du projet FAMUS sur les facteurs de risques des maladies cardio-vasculaires. Ainsi, à chaque semaine, des données sont recueillies auprès de 200 médecins, grâce à un réseau informatisé. Ce projet lancé en janvier 1991 doit s'étendre jusqu'au mois de décembre 1996.

Dans son entrevue au journal, le Dr Bernier avait signifié son intention de revoir l'image de l'organisme, ce qui incluait une révision du système de traitement des plaintes. Il reconnaissait que la corporation avait «une grosse côte à remonter».

Dans le dossier des sages-femmes, il avait redéfini la position traditionnelle du collège, à savoir que leur pratique devait se faire dans le cadre hospitalier.



Germain Larrivée, à droite, a obtenu un nouveau mandat à la direction de l'UPA-Estrie, hier.

Vote serré à l'UPA-Estrie

Yvon ROUSSEAU Sherbrooke

Après quatre tours de scrutin, Germain Larrivée a finalement été reporté à la présidence de la section Estrie de l'Union des producteurs agricoles, hier, lors de l'élection tenue dans le cadre du 62e congrès annuel de l'organisme.

Il ne s'agit pas d'une véritable surprise car les deux opposants au président sortant, Serge Saint-Pierre, du secteur de Valcourt, et André Therrien, du secteur de Richmond, avaient déjà fait connaître il y a quelques jours leur insatisfaction sur la façon dont M. Larrivée dirigeait l'organisme. Les deux candidats lui avaient notamment reproché son manque de vigueur dans la conduite des dossiers.

Les membres votants ont tranché au quatrième tour de scrutin, alors que le troisième tour avait laissé MM. Larrivée et Therrien à égalité.

Finalement, au quatrième essai, M. Germain Larrivée est sorti vainqueur. Le président réélu de l'UPA-Estrie évalue lui-même qu'une partie des supporteurs de M. Saint-Pierre ont finalement décidé de se ranger de son côté.

Interrogé sur les reproches qui lui étaient adressés par ses deux adversaires, M. Larrivée s'est contenté de répondre que les décisions sont prises par l'exécutif.

«Nous allons analyser la situation et voir s'il y a lieu d'apporter des changements, a noté M. Larrivée, mais il faut du vivable et opter pour des dépenses productives, en tenant compte de la situation économique actuelle».

CONCOURS journalistes
La Tribune d'un jour

À VOIR TOUS LES MARDIS DANS LA TRIBUNE



EMPLOIS DU JOUR

Aide-cuisinier(ère)
Code prof: 6242 # 2912566
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 6 \$/heure, permanent plein temps 30 heures/semaine (soirée)
Exigences: minimum trois mois d'expérience comme aide-cuisinier/ère sur plaque (obligatoire), personne propre, fiable et responsable, lundi, mardi, mercredi 18h à minuit, jeudi 18h à 02h, dimanche 17h à minuit
Fonctions: aide-cuisinier/ère sur la plaque, préparer et faire cuire repas légers.

Commis d'entrepôt
Code prof: 1471 # 2912710
Lieu: Sherbrooke
Salaire: à discuter, plein temps 40 heures/semaine
Exigences: expérience comme commis d'entrepôt fruits et légumes ou alimentation (atout), permis de conduire classe 3, responsable et autonome, chaussures bout acier
Fonctions: préparer commandes, recevoir et placer marchandise, aider à la livraison occasionnellement, charger et décharger camions (produits alimentaires).

Opérateur d'ordinateur (couleur)
Code prof: 1421 # 2912656
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 8.21 \$/heure (durant probation), temporaire deux à trois mois fin de semaine
Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

O.B.P.E. LOGE 67
TÉL.: 569-1600
240, rue Montréal Sherbrooke (Québec)

LOGE DES ELANS

VENDREDI 21 OCTOBRE 1994
«CHARCOAL STEAK»
en l'honneur de Jean Perreault
11 h 30 à 14 h 30
Contribution: 8\$

SOIRÉE RÉTRO ROCK'N ROLL
SAMEDI 22 OCTOBRE, 20 h
Info.: 569-1600

Une sexagénaire périt à Fleurimont

• La violente collision fait aussi deux blessés

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Passagère d'une automobile, une femme de 62 ans de Weedon a péri de façon atroce dans une collision survenue à Fleurimont, angle King Est et Raby, hier après-midi. La victime est Mme Armande Rousseau. Son mari, Laurent Marcoux, qui conduisait l'automobile, a également été blessé, tout comme la conductrice de l'autre véhicule qui a subi plusieurs blessures en étant projetée dans son pare-brise.

Le véhicule dans lequel circulait la victime avait amorcé un virage à gauche et a été heurté de plein fouet sur le flanc droit par une automobile circulant dans l'autre direction.

Témoins oculaires

«Quand nous avons entendu le bruit de freinage, nous nous sommes levés et nous avons vu l'accident se produire. Je ne vous mens pas, la femme qui était seule dans sa voiture a levé carrément sur son siège, sa tête a frappé le pare-brise et la moitié de son corps s'est retrouvée à l'extérieur de la vitre de la portière.»

Mme France Laroche et sa mère Rita ont passé par toute la gamme des émotions, hier, un peu avant 14

h 30, quand elles ont assisté à l'accident.

Elles se trouvaient dans le parc de stationnement du marché d'alimentation IGA, non loin de l'intersection, lorsqu'un freinage désespéré a attiré leur attention.

Qu'on veuille le croire ou non, la

conductrice dont il est question a décollé sa ceinture de sécurité et est descendue de son propre véhicule, seule. «Elle devait être sur les nerfs parce qu'après le choc qu'elle a reçu, elle ne pouvait pas s'en être tirée indemne», ont ajouté les deux témoins oculaires.

La conductrice est Mme Lise Pouliot, âgée de 29 ans, d'Ascot Corner. Transportée au Centre hospitalier Hôtel-Dieu, elle a été traitée pour des blessures à la tête et aux jambes.

Inconsciente

Dans l'autre véhicule, occupé par le couple âgé, la passagère était inconsciente. «J'ai tâté son pouls. Il n'y avait aucun signe de vie. Elle était probablement en arrêt cardiaque. Le conducteur, lui, était comme en état de choc et il pleurait. Nous avons tenté de le consoler du mieux qu'on a pu», a dit France Laroche.

Le décès de la passagère, Mme Armande Rousseau, âgée de 62 ans, de Weedon, a été constaté à son

ce décès.

L'époux de Mme Rousseau, M. Laurent Marcoux, âgé de 70 ans, a été soigné pour un violent choc nerveux.

Un technicien en identité judiciaire s'est rendu sur place pour les photos et le croquis des lieux alors que la Division des enquêtes criminelles y a dépêché un enquêteur.

Un bouchon de circulation s'est formé en l'espace de quelques minutes sur l'artère achalandée.

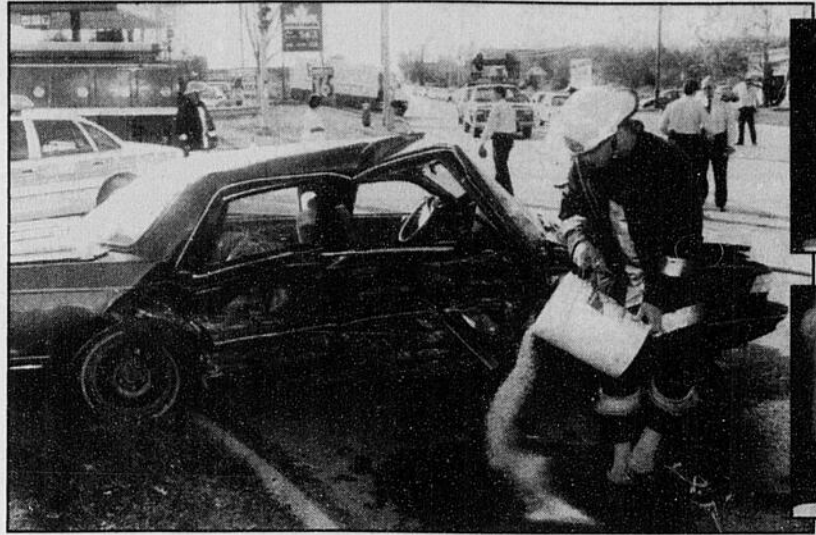
Ambulanciers, policiers et pompiers ont quand même réussi à se faufiler jusque sur la scène de la tragédie afin de secourir les blessés et assurer l'ordre.

Reconstitution

Selon les informations recueillies auprès du policier Serge Fournier, relationniste de la Police municipale de Sherbrooke, les deux véhicules circulaient dans la rue King Est.

Une fois à la hauteur de la rue Raby, le véhicule occupé par le couple âgé a amorcé un virage à gauche. Cette manoeuvre a déconcerté la conductrice qui venait en sens inverse et qui avait la priorité de passage.

Le freinage désespéré n'a pu éviter les conséquences tragiques de la collision.



Téléphoto, par Claude Poulin

Une personne a péri dans un accident de la circulation et deux autres ont subi des blessures à l'intersection des rues King Est et Raby, à Fleurimont, vers 14 h 30, hier. France Laroche et sa mère Rita, en mortaise, ont vu l'impact se produire. Elles ont porté secours aux blessés.



arrivée à l'hôpital. On ignore toutefois quelle est la part de la collision et celle du malaise cardiaque dans

Procès d'Yvan Ducharme pour meurtre au premier degré

Downey invoquera les troubles mentaux

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Le criminaliste Peter Downey entend faire valoir une défense de non-responsabilité criminelle pour troubles mentaux concernant Yvan Ducharme, inculpé du meurtre au premier degré de son logeur Jean-Marie Robert, le 27 mai, à Sherbrooke.

Il a révélé cette intention hier en rapport avec la citation à procès de son client, âgé de 47 ans, détenu à l'Institut Louis-Philippe-Pinel, où il fait l'objet de traitements et d'une évaluation.

Me Downey avait dispensé le procureur Pierre Proulx de soumettre sa preuve contre l'accusé à l'étape de l'enquête préliminaire devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec.

On se rappellera que M. Robert, âgé de 64 ans, avait succombé à une hémorragie après avoir été atteint dans sa résidence de la rue Poulin de 15 coups de couteau à la poitrine.

à la main gauche et au genou droit.

Me Downey projette aussi présenter une requête afin que son client soit jugé sans jury par un juge de la Cour supérieure avec le consentement de la poursuite.

Yvan Ducharme

Il s'agirait du premier recours à une telle procédure dans le district de Saint-François pour une affaire d'homicide.

Cette requête vise à raccourcir le débat qui porterait principalement sur la capacité de Ducharme le 27 mai à juger de la nature et de la qualité de ses actes.

L'inculpé n'a fait qu'une brève apparition hier devant le tribunal pour sa citation à son procès au terme des assises d'automne et doit être ramené aujourd'hui à l'Institut Pinel.

Il avait été conduit après sa comparution dans cette institution pour des traitements et une évaluation.

Le Dr Paul-André Lafleur, directeur adjoint des services professionnels à Pinel, complètera son expertise de Ducharme d'ici au procès.

Me Proulx doit pour sa part transmettre au psychiatre les dernières informations colligées par la police pour le ministère public.

On se rappellera que M. Robert, un intervenant à la Maison Saint-Georges, hébergeait chez lui depuis quelques semaines le prévenu traité pour des problèmes psychiatriques depuis 1982.

Poignardé

Selon une source policière, le logeur est monté du sous-sol à l'étage vers 20 h 30 en criant d'appeler la police parce qu'il venait d'être poignardé.

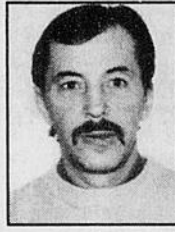
Son épouse a aussitôt téléphoné à la Maison Saint-Georges pour obtenir de l'aide.

Les secouristes sont intervenus rapidement et ont trouvé M. Robert ensanglanté et Ducharme gisant sur le plancher de la cuisine ainsi qu'un couteau près de l'escalier.

Le logeur n'a pu survivre à ses blessures malgré des tentatives de réanimation tandis que le suspect était conduit au Centre hospitalier Hôtel-Dieu où il a été traité pour une blessure au nez.

Des témoins ont rapporté que

Ducharme aurait tenu des propos singuliers à l'effet qu'il s'était rendu au bois Beckett avec des diamants et que la victime aurait tué des enfants s'y trouvant à cause de ces pierres précieuses.



RÉSULTATS
Photo-Québec
Tirage du 94-10-19

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
859783	10 000 \$	288668	10 000 \$
59783	1 000 \$	88668	1 000 \$
9783	100 \$	8668	100 \$
783	10 \$	668	10 \$
83	5 \$	68	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
85978	1 000 \$	28866	1 000 \$
8597	100 \$	2886	100 \$
859	10 \$	288	10 \$
85	5 \$	28	5 \$

3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
795682	10 000 \$	152739	100 000 \$
95682	1 000 \$	52739	1 000 \$
5682	100 \$	2739	100 \$
682	10 \$	739	10 \$
82	5 \$	39	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
79568	1 000 \$	15273	1 000 \$
7956	100 \$	1527	100 \$
795	10 \$	152	10 \$
79	5 \$	15	5 \$

Banco				
	1	2	3	5
	13	17	22	29
	41	47	50	55
Tirage du 94-10-19	59	61	62	65

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA LOTTO 6 / 49
L'EXTRA
LA QUOTIDIENNE

4-9-18-22-34-42 (2)
8 3 5 2 6 1
5 0 9 - 4 4 3 5

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: \$3.43
taxe de vente du Québec: \$0.72
Coût à l'abonné: \$3.65

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés.
TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVA \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.40, TVA \$ 5.36 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVA \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVA \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVA \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVA \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similaires de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

La Tribune
VOUS OFFRE

LA VOIX D'UNE GÉNÉRATION

Remplissez le coupon et

GAGNEZ

un des 25 disques compacts.

EN PLUS

PIERRE LALONDE vous remettra votre prix personnellement

Vous le rencontrerez le **SAMEDI 5 NOVEMBRE 1994** à 14 h 00 **AU CARREFOUR DE L'ESTRIE**

Remplissez le coupon pour gagner un disque compact et rencontrez Pierre Lalonde pour recevoir votre prix.

Nom:
Adresse:
Tél.:

Postez à: Concours Pierre Lalonde, La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 Avant le 26 octobre à midi

La Tribune CARREFOUR DE L'ESTRIE

CONCOURS La Tribune

Découpez le...

CASSE-TÊTE

5 700\$
EN PRIX À GAGNER!

Facile!...Découpez «La pièce du jour» et collez-la sur l'illustration maîtresse qui paraîtra dans La Tribune les samedis 3 septembre, 24 septembre, 15 octobre, 5 novembre et 26 novembre 1994.

Dès qu'un casse-tête est complété, retournez-le à La Tribune et participez au tirage du prix illustré qui aura lieu le 22 décembre 1994. Pour plus de détails, surveillez la publicité du concours dans le journal de samedi. Règlement disponible à La Tribune. Bonne chance!

«La pièce du jour»

Pour vous abonner, 564-5466 1 800 567-6955 (extérieur)

Prévisions à long terme pour Sherbrooke
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
AVERSES DE PLUIE max 14	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE min 6	CIEL VARIABLE max 12	ENSOLEILLÉ 2/12	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE 2/12

Dans le monde
Aujourd'hui

Min.	Max.	Los Angeles	14	26
Athènes	16	Madrid	12	22
Barcelone	15	Mexico	12	24
Bruxelles	1	Miami	23	29
Le Caire	21	New York	14	23
Genève	7	Paris	10	17
Hong Kong	26	Rome	10	23
Lisbonne	19	San Francisco	9	20
Londres	9	Sydney	15	17

INDEX

Arts:	C-5	Horoscope:	B-3
Bandes dessinées:	B-3	Messier en liberté:	B-3
Chez nous:	B-1	Petites annonces:	C-7
Décès:	C-10	Sports:	C-1
Économie:	B-4	Vivre:	A-12
Éditorial:	A-10		

SHERBROOKE PERDRA UN DE SES HÔPITAUX D'ICI TROIS ANS

«Ce sera vraiment une catastrophe»

— Gilles Castonguay, président de l'Hôtel-Dieu

François GOUGEON Sherbrooke

C'est vraiment une catastrophe pour Sherbrooke. La perte de 270 emplois à temps plein, cela signifie environ 700 emplois à temps partiel, sinon plus. Et c'est souvent l'emploi qui permet à une famille de joindre les deux bouts.»

Le président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, Gilles Castonguay, a eu cet élan de sympathie hier en commentant une information qu'il connaissait depuis la veille, à l'occasion de la rencontre du groupe de travail dirigé par André L'Espérance.

Pas d'autre choix

«L'ampleur des compressions à atteindre est tel qu'il ne reste guère plus d'autre choix que celui-là (la fermeture d'un hôpital au centre-ville). Mais c'est un drame, surtout au plan humain... La fermeture d'un hôpital c'est peut-être un moindre mal. Car sans cela, ce serait peut-être 700 emplois coupés pour atteindre l'objectif des compressions. Et ces compressions, je pense malheureusement que ça ne finira pas là tellement les finances publiques semblent en mauvais état», a-t-il noté.

Si bien des observateurs voient éventuellement le couperet tomber sur Saint-Vincent-de-Paul, M. Castonguay, qui représente l'hôpital voisin, évite d'en rajouter. Il reconnaît «objectivement» que l'ensemble des éléments connus à ce jour (qualité des bâtiments, réorganisation des services et ainsi de suite) permet d'en arriver à cette conclusion. «Mais je n'ai pas le goût d'embarquer dans une guerre entre établissements. C'est fini ce temps-là. Le printemps passé on a proposé une solution (de fusion avec Saint-Vincent-de-Paul) et ça n'a pas marché... Pour ma part, j'ai vraiment l'intention qu'on fasse toutes les prochaines démarches à trois (CHUS, Saint-Vincent-de-Paul et Hôtel-Dieu)», a-t-il noté.

Pour sa part, fidèle à son habitude, le président du conseil d'administration de

l'hôpital sur qui pèse l'épée de Damoclès, Pierre Geoffroy, s'est refusé à tout commentaire. «La Régie vous a donné l'information. On verra les suites en temps et lieu», a-t-il simplement émis.

Un consensus

N'en reste pas moins que selon le président du groupe de travail, André L'Espérance, la réorganisation proposée (fusion administrative et fermeture subséquente d'un hôpital) a fait lundi l'objet d'un «consensus très très large» parmi les gens réunis et représentant tous les établissements.

Tout cette réorganisation, on le sait, vient des attentes du gouvernement de voir réduire les frais hospitaliers à Sherbrooke de 22 millions \$ par année d'ici deux ans. Les nombreuses études effectuées de concert avec le consultant CGO ont permis d'établir une foule de constats: avec les nouvelles pratiques médicales (chirurgie d'un jour), la réduction du séjour d'hospitalisation (indice jugé trop haut en Estrie par rapport au reste du Québec), et une population jeune en décroissance (0-44 ans), les spécialistes estiment qu'un plancher de 735 lits de soins aigus sera suffisant à Sherbrooke dans les années futures (projections faites jusqu'en 2011). C'est l'équivalent d'un hôpital du centre-ville.

Sur la fermeture éventuelle, d'un hôpital, M. L'Espérance tient à mettre des bétons quant aux pertes d'emploi. Le fait est selon lui que dans le réseau qui compte 4900 employés, il y a un départ naturel (pré-retraite, réorientation de carrière) d'environ 3 pour cent des effectifs chaque année. L'impact risque donc d'être fort limité si, d'ici la fermeture, prévue dans trois ans, tout se met en branle en terme de recyclage du personnel.

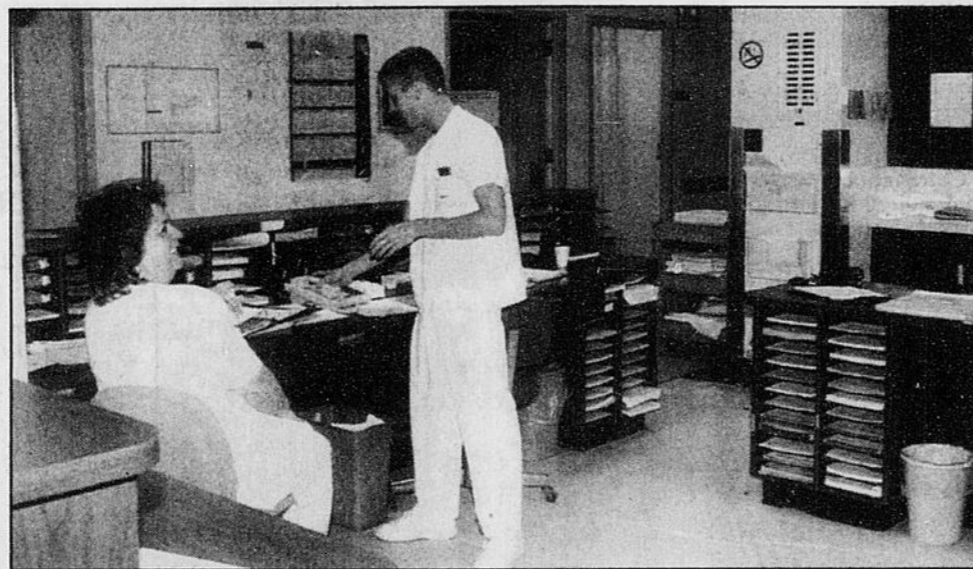
D'ici là, avant que les conseils d'administration de chaque établissement soient appelés à se prononcer sur la recommandation du groupe de travail, tout le dossier sera soumis à une dernière rencontre d'analyse le 31 octobre... jour de l'Halloween.



Le Comité d'étude sur la réorganisation des services hospitaliers de Sherbrooke livrait hier ses conclusions, dont la fermeture de l'un des deux hôpitaux du centre-ville. «On n'a vraiment pas le choix d'en arriver là, car les autres façons de faire ne permettent pas d'atteindre l'objectif de compressions de 22 millions \$ fixé par le gouvernement», souligne le président du groupe de travail, l'homme d'affaires sherbrookois André L'Espérance (à l'extrême gauche).

Téléphoto

Les employés s'inquiètent pour l'emploi futur dans les établissements



Téléphoto, Claude Poulain

A Saint-Vincent et dans les autres hôpitaux, plusieurs s'inquiètent sur les répercussions éventuelles pour l'emploi qui découleraient de la fermeture d'un hôpital.

Michel RONDEAU Sherbrooke

Chez les employés d'hôpitaux, hier, tant à Saint-Vincent qu'à l'Hôtel-Dieu, on confiait son inquiétude après la publication du rapport du groupe de travail dirigé par André L'Espérance.

Cependant plusieurs avaient des réticences à s'identifier.

«Je voudrais juste voir comment la population va réagir», lançait Mario Duplin, infirmier de Saint-Vincent, qui, en raison de son horaire de travail, n'avait pu assister à une réunion convoquée en après-midi par le directeur de l'établissement.

«Le discours politique actuellement dit qu'il n'y aura pas de coupure de service aux patients, mais je me demande comment on va faire cela tout en fermant des lits.»

Pour Johanne, aussi infirmière à Saint-Vincent, si jamais on en venait à fermer cet hôpital, il faudrait «l'encaisser comme les employés d'une manufacture où l'on met la clé dans la porte». Si les mécanismes mis en place alors faisaient en sorte que les employés soient déplacés par d'autres, pour elle ce serait un deuxième coup, car elle a déjà perdu son poste. «Ca fait 17 ans que je suis ici et j'ai déjà été déplacée. Si je travaille de soir, c'est parce que je ne peux pas avoir un poste de jour. Et si j'étais déplacée encore, je risquerais d'être forcée à prendre un poste de nuit.»

Pour Josée, infirmière auxiliaire de Saint-Vincent, la situation paraît inquiétante aussi. Elle est à temps partiel deux jours et elle doit déjà se rendre disponible tant la nuit, le soir, que le jour pour travailler davantage. L'hypothèse de fermeture de Saint-Vincent l'inquiète, mais la peine aussi. «Ça fait de quoi en dedans quand ça fait six ans que tu travailles ici.»

A l'Hôtel-Dieu

A l'Hôtel-Dieu, Mme Duquette, infirmière à temps partiel, confie:

«C'est certain que, si on avait le choix, ce ne serait pas ici qu'on fermerait.» Elle note qu'advenant la fermeture d'un hôpital, elle craindrait de perdre encore des heures de travail à cause de l'absorption par les autres hôpitaux des employés de l'hôpital fermé. Elle dit en effet qu'avec les compressions jusqu'ici, elle travaille moins d'heures qu'auparavant.

Pour M. Denis, un infirmier à temps partiel de l'Hôtel-Dieu, les employés de l'Hôtel-Dieu ont déjà fait beaucoup de sacrifices pour permettre au centre hospitalier d'atteindre l'équilibre budgétaire. Mais advenant la fermeture d'un des hôpitaux, il se demande si les autres centres hospitaliers n'auront pas «de la misère à relocaliser tout le monde».

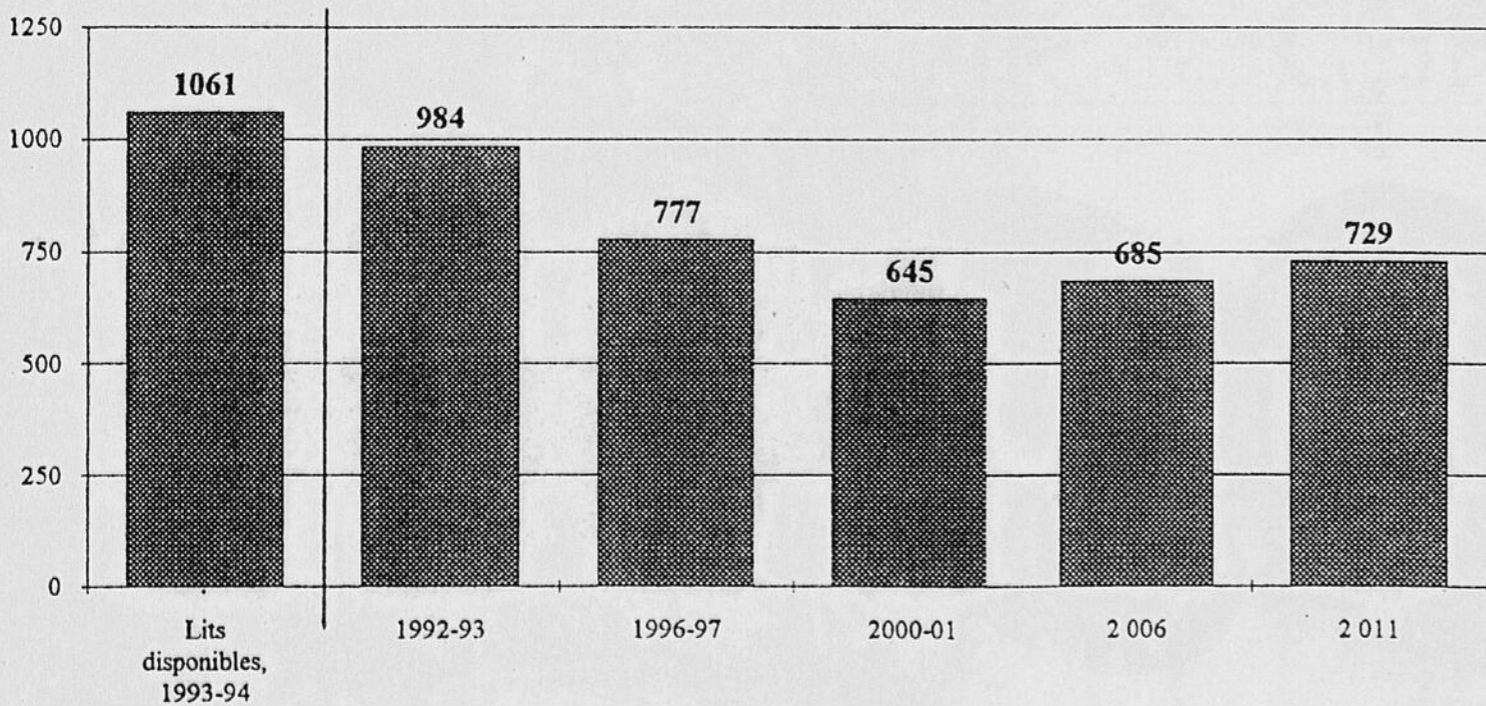
Il ajoute qu'il est inquiet pour les jeunes qui finissent leur cours d'infirmier ou infirmière cette année. «Pour eux non plus, l'avenir n'est pas rose.»

Directeur de Saint-Vincent

Le directeur général de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, M. Normand Legault, ne voulait émettre aucun commentaire hier après-midi à la suite de la réunion à laquelle il avait convoqué les employés du centre hospitalier, au moment même où la Régie régionale de la santé était réunie pour prendre connaissance du rapport du groupe de travail qui s'est penché sur le projet de réorganisation des hôpitaux sherbrookois.

M. Legault a assuré qu'il n'était nullement question de la fermeture de Saint-Vincent pour l'instant et qu'il n'avait rien autre à annoncer qu'il ne soit déjà possible d'apprendre à la Régie régionale.

Le directeur général a fait comprendre qu'il ne commenterait que s'il y avait une décision, ce qui ne sera assurément pas le cas avant novembre, a-t-il laissé entendre.



Une des données importantes militent en faveur de la fermeture d'un hôpital au centre-ville de Sherbrooke porte sur la réduction d'environ 360 lits de soins de courte durée. De 1061 présentement, son nombre sera réduit à 730, cela en fonction de nouvelles pratiques médicales et d'une durée écourtée du séjour d'hospitalisation.

La population anglophone peut maintenant respirer d'aise

Le Centre hospitalier de Sherbrooke n'est plus menacé

Sherbrooke (FG)

La population anglophone peut respirer d'aise: le symbole même de la survie de cette communauté que constitue le «Sherbrooke Hospital» n'est plus menacée de disparaître.

Dans la recommandation présentée hier, il est certes prévu un léger changement de vocation de l'établissement du quartier Nord

mais celui-ci ne fermera pas.

Sa fusion avec l'Hôpital Youville annonce une confirmation du Centre hospitalier de Sherbrooke à titre d'établissement de soins de longue durée. C'est d'ailleurs une réalité que le besoin est davantage là, avec le vieillissement de la population anglophone.

Mais malgré cela, même si le nombre de lits de soins de courte durée (121) est appelé éventuellement à disparaître, au profit de lits à long terme, cet hôpital ne perdra

pas son statut de super-clinique d'urgence du quartier Nord. On y parlera plus de gériatrie active et de réadaptation mais les services ambulatoires (clinique sans rendez-vous, consultations externes) y resteront.

Il y a à peine un an, devant l'ampleur des compressions à atteindre, bien des yeux s'étaient tournés vers le Centre hospitalier de Sherbrooke: on imaginait alors que sa fermeture réglerait le problème. Mais la crainte de soulever une vive controverse politique et de voir les anglophones

monter aux barricades avait vite éliminé ce scénario. Qui plus est, et même si une bonne partie de la clientèle anglophone se fait soigner ailleurs (il n'y a pas de spécialités), on a jugé que l'impact financier global ne suffirait pas: le Centre hospitalier de Sherbrooke porte sur budget d'à peine 18 millions \$ et l'objectif des coupures pour Sherbrooke est d'un minimum de 22 millions \$.

Le 3,9 fait le mois

3,9%

jusqu'à 48 mois

AEROSPORT 1994

Faites vite, offre d'une durée limitée.

Sur approbation du crédit. Sur Aerosport neuf en inventaire. ne peut être combinée à aucune autre offre.

LE VOITURIER

1261, rue King Est, Sherbrooke

569-5981

SATURN

**MEILLEUR RAPPORT
QUALITÉ PRIX!**



PK-199

SATURN SL 1995

MOTEUR 100 CHEVAUX

SACS GONFLABLES CÔTÉ CONDUCTEUR ET PASSAGER

INTÉRIEUR ENTièrement

REDESSINÉ

1999\$*
/48 mois

**AUCUN COMPTANT
AUCUN DÉPÔT
PRÉPARATION ET TRANSPORT INCLUS**



Saturn de Sherbrooke

4880, boul. Bourque, Rock Forest, (819)823-1400

* Fondé sur bail de 48 mois. Aucun comptant ni dépôt, préparation et transport inclus, limite de 96 000 km. 7* km excédentaire. Option d'achat. Sujet à l'approbation du crédit. Taxes en sus. La photo peut différer.



**Prêt-rachat
Royal®**

Le globe et le lion ainsi que l'appellation Prêt-rachat Royal sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

70916

La coop la Grande porte défend la légalité de son projet

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le projet de condo-coop mis de l'avant par La Grande porte constitue certes une formule novatrice en matière de coopérative d'habitation au Québec, mais est tout à fait légal et ne vise absolument pas à permettre un profit personnel, affirment ses instigateurs.

«C'est un projet légitime et légal, personne ne met d'argent dans ses poches avec ça, mais des gens s'amuse à gonfler le ballon comme si c'était illégal», soutient l'un des administrateurs de la Grande porte et directeur de la Fédération des coopératives d'habitations des Cantons de l'Est, Gilles Paquette.

Ce dernier a rencontré hier matin La Tribune avec quatre autres membres et administrateurs de la coop pour réagir à la sortie de la coop la Rive gauche - qui a porté plainte au ministère de la Justice - et de la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est.

Celles-ci sont en désaccord avec l'achat des deux immeubles de la coopérative, à un prix correspondant au solde de l'hypothèque, par trois de ses administrateurs qui souhaitent convertir les lieux en copropriété, tout en conservant une gestion coopérative.

«Nous voulons faire le passage d'une coopérative de locataires à une coopérative de propriétaires, comme cela existe ailleurs», explique M. Paquette, ajoutant que la

transaction a reçu l'aval des membres de la Grande porte en assemblée générale.

«Ce que les gens oublient c'est qu'il s'agit d'une étape, on a acheté pour faire cette démarche là et si ça ne fonctionnait pas on revendra à la Grande porte. Par contre, si ça marche on revend l'édifice au même prix à une nouvelle coopérative de condos-coop formée des mêmes personnes», explique pour sa part Danielle Bourque.

Elle signale qu'une convention notariée a été signée et comprend mal pourquoi les opposants au projet n'ont pas pris contact directement avec les gens de la Grande porte, plutôt que de recourir aux médias.

Et face aux réserves des autres coopératives, qui voient dans ce projet une menace pour le patrimoine coopératif, M. Paquette fait valoir qu'«on ne sortira rien du patrimoine coopératif, on est plutôt en train d'ajouter quelque chose de nouveau».

Selon lui, «la propriété collective n'est pas dans l'idéologie coopérative, c'est une perspective qui vient des coopératives subventionnées. Nous ne sommes pas en désaccord avec le modèle «classique» de coop, mais le nôtre est différent».

Les gens de la Grande porte se demandent en outre pourquoi la coopérative la Rive gauche «s'acharne uniquement sur la transaction plutôt que sur l'ensemble du processus de notre projet? Pourquoi ont-ils choisi de déposer des plaintes

puisqu'eux-mêmes ne subissent aucun préjudice?».

La Société d'habitation du Québec et la Confédération des coopératives d'habitation du Québec sont aussi contre le projet.

Pas de subventions pour le fonctionnement

Par ailleurs, contrairement à la majorité des coopératives d'habitation, la Grande porte n'a jamais reçu de subvention de fonctionnement, allègue M. Paquette.

«Les seules subventions pour ces édifices-là ont été versées pour les rénovations. Cela veut dire que le prix des loyers correspond au prix du marché, depuis le début notre coop a fonctionné sans l'aide du gouvernement», dit-il.

Et pour ce qui est des subventions à la rénovation, il signale que de nombreux propriétaires privés en ont touché aussi et qu'«après cinq ans on peut revendre».

«Étant donné que nous n'avons aucune aide financière (pour le fonctionnement), c'est nous qui avons payé l'hypothèque et nous voulons rester là chez-nous», souligne-t-il au sujet de ce projet qui sera destiné aux personnes à revenu moyen.

Selon Micheline Simoneau, à l'heure où les subventions gouvernementales se font rares, «de nouvelles formules d'habitation doivent être envisagées pour permettre la réalisation autonome d'économies et le simple accès au logement sans l'apport de l'État».



Les membres de la coop la Grande porte défendent la légalité de leur projet de condo-coop, affirmant qu'il s'agit d'une formule novatrice destinée à répondre aux besoins en logement des gens à revenu moyen. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Claire Denis, Danielle Poisson, Gilles Paquette, Micheline Simoneau et Danielle Bourque.

MULTI LUMINAIRE

Grande variété d'abat-jour disponibles chez votre détaillant Multi-Luminaire.

ABAT-JOUR MICHELINE

#L852
150 cm haut.
Choix de couleurs **229⁹⁸**

#L851
70 cm haut.
Choix de couleurs **149⁹⁸**

#L873
185 cm.
Choix de couleurs **299⁹⁸**

#L871
75 cm de haut.
Choix de couleurs. **159⁹⁸**

#L853
180 cm de haut.
Choix de couleurs **269⁹⁸**

#L872
155 cm.
Choix de couleurs **279⁹⁸**

Également disponible avec abat-jour de métal. (frais additionnels)

À l'achat d'une ampoule halogène MR-16 au prix régulier vous obtenez :

une deuxième ampoule pour seulement :

Optez pour la qualité

MULTI LUMINAIRE

* Aucun dépôt, aucun paiement, aucun intérêt avant juin 1995
avec achat minimum de 400\$. Sujet à l'approbation de crédit.

2745, rue King Ouest SHERBROOKE

822-2020

Ne laissez pas passer cette occasion.

Eh oui... Un pneu qui adhère vraiment à la glace. Créé par Bridgestone, on l'appelle le Blizzak... et il a été conçu pour performer comme aucun autre pneu d'hiver ne peut le faire.

Dès maintenant, vous pouvez acheter un pneu d'hiver qui adhère vraiment à la glace.

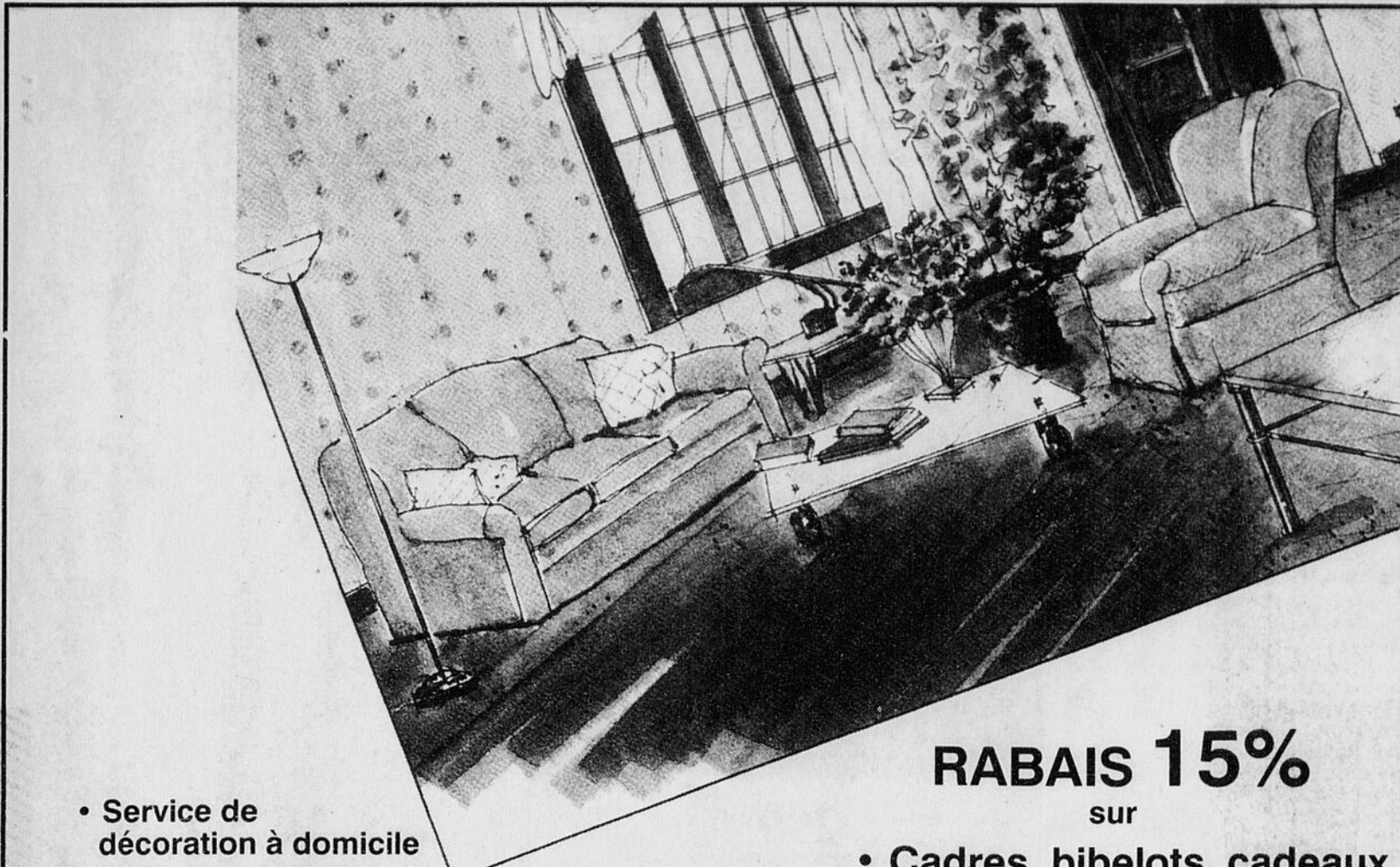
Les pneus Blizzak ont un composé en caoutchouc MULTICELLULAIRE exclusif. Des milliers de petits pores absorbent et éliminent la mince couche d'eau qui rend la glace si glissante. Ainsi, vous gardez le contrôle du véhicule et vous freinez mieux que jamais en hiver.

Ne laissez pas passer cette occasion. L'an dernier, nous avons écoulé tout notre inventaire de pneus Blizzak à travers le Canada. Donc, avant de vous aventurer sur les routes glacées, équipez votre voiture de pneus d'hiver Blizzak de Bridgestone. Composez notre numéro sans frais et nous vous expliquerons comment le Blizzak adhère à la glace comme pas un.

1-800-459-PNEU
BLIZZAK
Adhère à la glace

BRIDGESTONE
Pneus de technologie avancée

La police croit au meurtre suivi du suicide



- Service de décoration à domicile
- Tissus, couvre-lits
- Papier-peint, peinture SIGO
- Stores, draperies
- Cadres, bibelots, cadeaux

RABAIS 15%

sur

- Cadres, bibelots, cadeaux
- Couvre-lits: Quefab, Paro

Boutique de décoration
Expression Décor
à la mezzanine

EXPRESSION
Décor

70310

D É C O R A T I O N

1303, rue King Ouest
Sherbrooke
(819)563-3855

King

Yvon ROUSSEAU

Scotstown

Adrien Martel, âgé de 56 ans, et sa conjointe, Ginette Legault, âgée de 43 ans, tous deux de Laval, dont les corps inanimés ont été retrouvés dans une résidence secondaire située à quelques kilomètres de Scotstown, en début de soirée lundi, sont décédés après avoir été atteints à la tête par un projectile d'une puissante arme de chasse.

Les enquêteurs de l'escouade des crimes majeurs de l'Estrie retiennent maintenant l'hypothèse du meurtre suivi d'un suicide. Seulement deux coups de feu ont été tirés.

Les motifs?

L'agent Serge Dubord, responsable des relations publiques de la Sûreté du Québec en Estrie, a indiqué hier que les enquêteurs poursuivent toutefois leurs recherches, dans

le but de déterminer les motifs qui ont pu susciter ce drame. Cette partie reste confuse et les limiers doivent orienter leur enquête du côté de ceux qui connaissent bien les deux personnes décédées et qui pourraient être en mesure de fournir des informations importantes sur les problèmes que le couple pouvait vivre, susceptibles de provoquer un tel drame familial.

M. Dubord a précisé que la résidence où le drame s'est déroulé ne laisse voir aucune trace de lutte, ce qui a amené, dès le départ, les enquêteurs à mettre de côté l'hypothèse du double meurtre commis par une tierce personne. «Les enquêteurs s'appuient sur les résultats de l'autopsie et le rapport de la police scientifique, qui a poussé ses minutieuses recherches dans la résidence de Scotstown pour retenir l'hypothèse du pacte de suicide, ponctué d'un meurtre suivi d'un suicide. L'absence de traces de lutte favorise cette hypothèse.

... mais le neveu de Martel est incrédule

□ Le mystère reste entier à Scotstown

Scotstown (YR)

Luc Martel, le neveu de M. Adrien Martel, qui a été découvert sans vie dans son chalet de Scotstown, en compagnie de sa conjointe Ginette Legault, en début de soirée lundi, croit fermement que son oncle était incapable de tuer quelqu'un et de se suicider par la suite, tellement il aimait la vie.

M. Luc Martel, propriétaire du restaurant Imelda, de Scotstown, ne réalise pas encore à 100 pour cent que son oncle soit mort. «Je n'arrive pas à croire que mon oncle, un bon vivant qui aimait la chasse et la pêche et qui aimait surtout la vie et s'amuser, ait pu tuer une autre personne et se suicider par la suite». Le neveu du défunt va encore plus loin, et il éprouve de la difficulté à accepter l'idée du double meurtre commis par une tierce personne. «C'était un bon vivant qui entendait à rire, a-t-il répété, et je ne lui connaissais pas d'ennemis».

Bonnes relations avec son oncle

Le restaurateur de Scotstown précise qu'il entretenait d'excellentes relations avec son oncle, même s'il pouvait être deux ou trois mois sans le voir. M. Adrien Martel ne se rendait pas régulièrement à son chalet de Scotstown; très occupé, il travaillait aussi pour une entreprise de Sherbrooke, Toulouse Excavation.

«Nous n'avions pas toujours la chance de nous rencontrer», a-t-il précisé. Toutefois, chaque fois que M. Adrien Martel allait à Scotstown, il s'arrêtait au restaurant pour sa-

luer la famille de son neveu, qui avait plaisir à l'accueillir. «Ce n'est pas le gars qui aurait pu faire mal à son épouse», a-t-il poursuivi. A la connaissance de M. Luc Martel, son oncle et Mme Ginette Legault constituaient un couple normal, qui entretenait de bonnes relations.

«J'ai trois enfants et mon oncle a amené mon plus vieux avec lui à la pêche; il était très attentionné pour la famille», souligne le citoyen de Scotstown. C'est d'ailleurs l'épouse de Luc Martel qui s'est rendue à la résidence d'été de M. Adrien Martel, en compagnie de M. Arthur Tardif, lundi soir dernier, et qui a aperçu les deux corps sans vie par la fenêtre de la chambre, pour ensuite alerter les policiers du détachement de Cookshire de la Sûreté du Québec.

Emploi perdu

«Mon oncle a perdu son emploi chez Chomédey Métal à l'été, mais il a rencontré ma mère, par la suite, et c'était l'air de se replacer», note le neveu. Il précise que M. Adrien Martel travaillait au secteur des plans et des études pour l'entreprise.

A la connaissance de Luc Martel, son oncle et sa conjointe étaient en bonne santé. Du moins, si l'un ou l'autre était malade, il n'en savait rien.

Enfin, le restaurateur de Scotstown ajoute que son oncle s'était rendu à sa résidence d'été dans le but de se préparer pour la chasse au chevreuil, qui va bientôt commencer. «C'était un bon chasseur et un bon vivant», a-t-il conclu.



Au Centre de géomatique

Dans le cadre de la Quinzaine des sciences, une vingtaine d'étudiants du département de géographie de l'Université de Sherbrooke ont visité le Centre canadien de géomatique, rue King Ouest, à Sherbrooke, où des employés du Centre ont expliqué leur travail, qui consiste principalement en l'établissement et la tenue à jour de données topographiques.

PLUS DE 100 000 PARTICIPANTS À UNE PROMOTION DE COBRA JEANS AVEC KATHLEEN

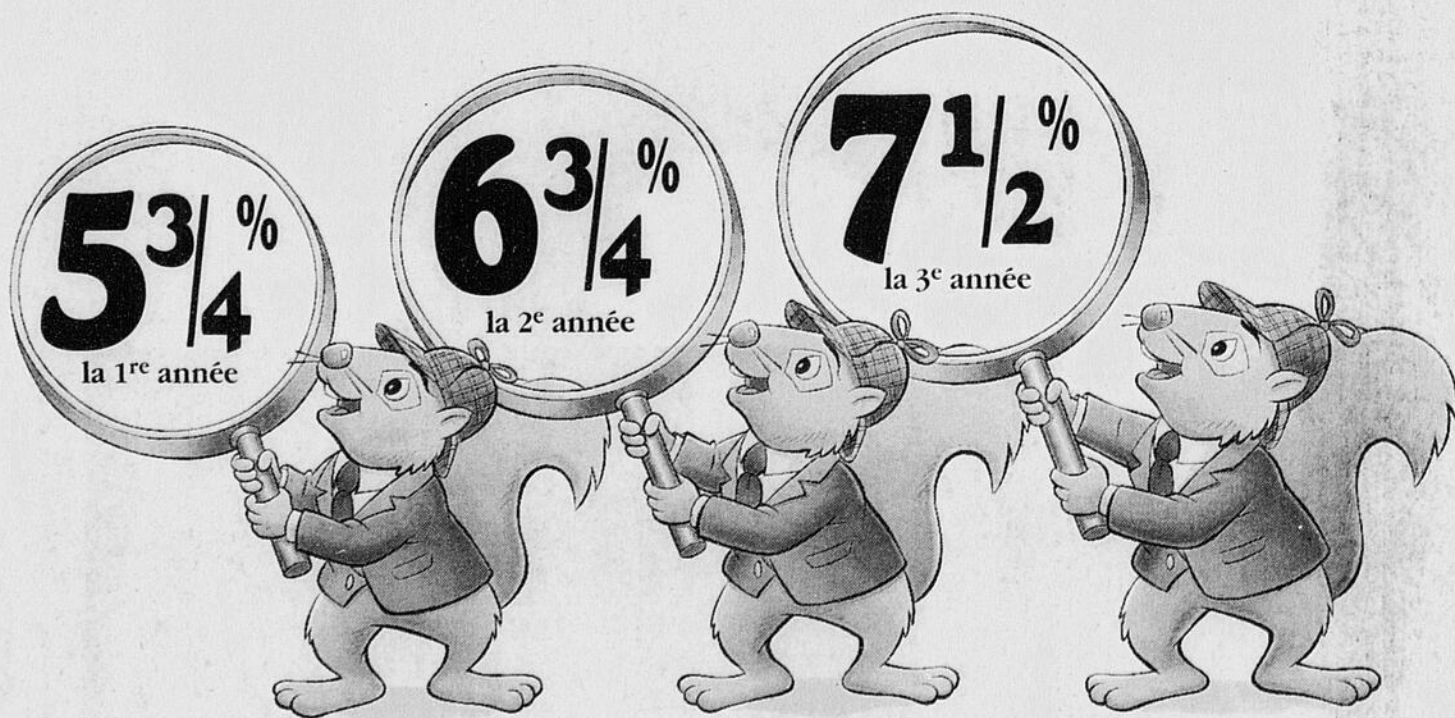


Le 9 septembre dernier avait lieu le tirage du grand prix de la promotion estivale «Les vacances gagnantes Cobra»: un véhicule Sunrunner 4x4 1994. L'heureuse gagnante, Mme Huguette Simard, originaire de Victoriaville, reçoit ici son prix des mains de la populaire chanteuse Kathleen ainsi que de M. Claude Plante, représentant du Groupe Everest, l'initiateur de ce concours.

EN VENTE MAINTENANT

VOILÀ QUI EST TOUT À FAIT NOUVEAU!

TAUX MINIMUMS GARANTIS POUR 3 ANS... ET VOTRE ARGENT N'EST JAMAIS GELÉ.



LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Les Obligations d'épargne du Canada offrent maintenant 5 3/4 % la première année, 6 3/4 % la deuxième année, et 7 1/2 % la troisième année, garanti! Et votre argent n'est pas gelé parce que, comme toujours, elles sont encaissables en tout temps. Ces taux avantageux s'appliquent aussi à toutes les émissions d'Obligations d'épargne du Canada en cours et non échues.

UNE COMBINAISON GAGNANTE!

Avec les nouveaux taux minimums garantis pour trois ans, vous obtenez des taux concurrentiels et votre argent n'est jamais gelé. De plus, les taux d'intérêt peuvent être ajustés à la hausse si les conditions du marché varient, mais vous n'obtiendrez jamais moins que les taux minimums garantis.

SÛRES

Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada.

Il s'agit d'un placement sûr qui ne perd jamais de valeur.

FACILES À ACHETER

Les nouvelles obligations sont en vente à leur valeur nominale à votre institution financière jusqu'au 1^{er} novembre. Vous pouvez dater votre paiement du 1^{er} novembre, jour où les nouvelles obligations commenceront à rapporter des intérêts. Les obligations peuvent être achetées pour aussi peu que 100 \$ jusqu'à la limite de 100 000 \$ par personne.

LES ÉMISSIONS EN COURS EN PROFITENT

Toutes les émissions des Obligations d'épargne du Canada en cours (émissions S42 à S48, datées de 1987 à 1993) offriront également :

5 3/4 % pour l'année commençant le 1^{er} nov.1994;
6 3/4 % pour l'année commençant le 1^{er} nov.1995;
7 1/2 % pour l'année commençant le 1^{er} nov.1996.

Tous les détails sont disponibles partout où l'on vend des Obligations d'épargne du Canada.

Investir n'est pas un mystère!

Canada

ACHETEZ-LES JUSQU'AU 1^{ER} NOVEMBRE.

ÉLECTIONS MUNICIPALES SHERBROOKE 94

Les affaires semblent bonnes pour les commerçants

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

S'il n'y a pas de grosses industries dans le district Parc-Victoria, la seule présence du Cégep de Sherbrooke et la proximité de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul font en sorte que les affaires semblent bonnes dans les entreprises de service.

que les affaires sont bonnes. Même qu'on vient de l'extérieur pour ouvrir boutique dans le secteur.

Rue Parc, j'entre dans un casse-croûte, certain d'y trouver un propriétaire heureux de voir sa perception de la présente campagne électorale mise à l'épreuve, sinon des clients n'ayant d'autre chose à faire que de tuer le temps.

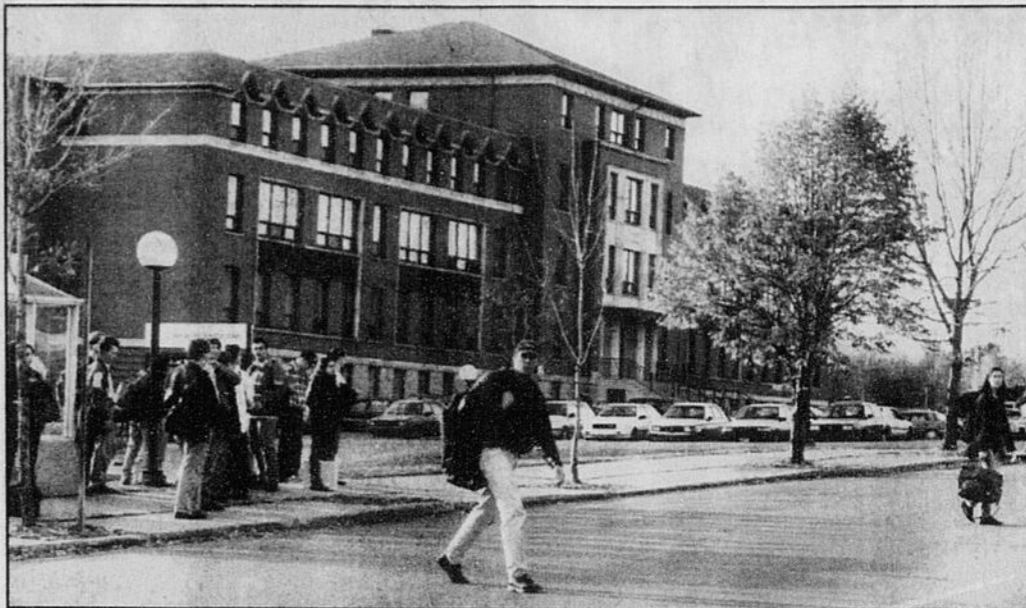
Il n'y avait pas un mais deux propriétaires. Quelle chance!

vier dernier avec son mari et qu'elle habite juste à l'arrière.

«Nous cherchions un commerce depuis un an, qu'elle me raconte, mais il n'y a rien qui cliquait. Puis, dans ce quartier, nous avons trouvé deux endroits qui nous convenaient. C'est de la classe moyenne ici, il y a beaucoup de gens qui travaillent à l'hôpital. Ce n'est pas un quartier pauvre. Je me retrouve comme à Coaticook et ça va super bien.»

Lise Inkel adore son environnement. Elle considère que les équipements de loisirs sont nombreux dans le secteur, comparativement à Coaticook où elle juge qu'il n'y a presque rien, ce qui fait dire à ses filles: «si on avait eu ça».

Je rentre au journal. Vérification faite, 4778 électeurs auront droit de vote le 6 novembre prochain dans ce district. Où se cachent-ils?



Les étudiants, à cause du Cégep, sont omniprésents dans le district Parc-Victoria. Plusieurs petits commerces s'en tirent mieux grâce à eux.

Téléphoto

DISTRICT PARC-VICTORIA

Au cours d'une brève tournée dans le district, profitant d'un temps splendide hier matin, force a été de constater que les commerçants avaient le sourire facile et pas nécessairement le goût de discuter élections.

Malgré la forte circulation sur King et Terrill, les derniers chauds rayons du soleil avaient pour effet de rendre le secteur très accueillant. Les feuilles des arbres produisaient leurs ultimes explosions de couleurs et ceux qui profitaient de quelques minutes de repos, jouissaient paisiblement de la vie.

Les étudiants, on en compte 5000 au Cégep, sont omniprésents dans le secteur. Malette sous le bras, ils effectuent un va-et-vient constant sur les trottoirs. Hier, leurs pas étaient courts, goûtant visiblement cette douceur de vivre.

Huguette Gagné a ouvert un petit commerce de linge usagé, rue Bowen, à proximité du Comptoir familial. De son propre aveu, les affaires sont bonnes. Elle n'habite pas le quartier et ne connaît pas le nom des candidats au poste de conseiller.

«Des choses à améliorer dans le quartier madame?»

«Non, ça va bien de même!»

Le propriétaire de la petite boulangerie d'en face était occupé à ses fourneaux.

«Les élections? Tu reviendras cet après-midi. Là, je n'ai pas le temps!»

J'avais bien raison de vous dire

«On vient toutes les deux de Rock Forest. Désolée! Vous aurez peut-être plus de chance ailleurs.»

Zut! Je me retourne vers le seul client assis au comptoir.

«Et vous, les élections?»

«Moi, je n'habite pas le district. Désolée!»

Quelle veine! C'est en me disant que je vais sûrement tomber sur quelqu'un qui habite le quartier que je me dirige vers la rue Papineau. Tiens, une cordonnerie. Je stationne du côté droit et j'entre.

«Parc Victoria, c'est de l'autre côté de la rue. La limite des quartiers, c'est le milieu de la rue.»

Bon! Ils se sont tous ligüés contre moi décidément.

N'écoutant que mon courage, je me dirige vers la rue Assomption. À peine descendu de voiture, j'entends des coups de marteau qui proviennent d'une résidence à proximité. J'aperçois un homme que j'identifie comme le propriétaire, affairé à préparer sa résidence pour l'hiver. Lui ne se défilera pas que je me dis.

«Je suis bien le propriétaire, qu'il me répond, mais j'habite à Trois-Rivières.»

J'avais envie de crier mon désarroi. Y-a-t-il quelqu'un qui demeure dans le district?

Une accommodation. J'entre et salue la propriétaire, Lise Inkel. Elle vient de Coaticook. Je suis sur le point de lui rendre mon carnet de notes lorsqu'elle m'avoue enfin qu'elle a acquis le commerce en jan-

STEREO Plus AUDIO + VIDEO

URGENCE

3 JOURS SEULEMENT

DES MANUFACTURIERS
JEUDI 20, VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 OCTOBRE

Jusqu'à 50% de rabais

ÉCRAN PLAT CARRÉ

29" STÉRÉO

MONITEUR 29" STÉRÉO

- ✓ Télécommande
- ✓ Affichage à l'écran
- ✓ Bornes audio/vidéo

566⁹⁹\$

LIMITÉ DE 1 PAR CLIENT

RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE

39⁹⁹\$

LA PHOTO PEUT DIFFÉRER DU MODÈLE EN VENTE

LIMITÉ DE 1 PAR CLIENT

BALADEUR AM-FM/CASSETTE SUPER BASSE

19⁹⁹\$

LIMITÉ DE 1 PAR CLIENT

CASSETTE VIDEO

19⁹⁹\$

GARANTIE À VIE

LIMITÉ DE 3 PAR CLIENT

CINÉMA MAISON

234 watts

SONY - Récepteur «pro-logic» - Laser 5 disques - Double cassette - 5 haut-parleurs

1299⁹⁹\$

INCLUANT 5 HAUT-PARLEURS

VALEUR DE 1899,99\$

POLAR START DÉMARREUR À DISTANCE PROGRAMMABLE

✓ Démarrer sans souci
✓ Confort et commodité

SPÉCIAL Jusqu'à samedi **139⁹⁹\$**

STÉRÉO Plus
AUDIO + VIDEO

2244, rue King Ouest 823-5501
SHERBROOKE Service et installation de radio d'auto sur place



Serge Cardin
Âge: 44 ans
État civil: Marié, père de deux enfants
Emploi: expert comptable
Expérience politique: conseiller depuis 86
Principal élément de son programme: Il entend mettre l'accent sur la sécurité des citoyens, en améliorant certaines intersections comme King-Bowen et en favorisant le programme de surveillance de quartier.

Au niveau de la ville, il compte revoir la tarification basée selon l'évaluation, un concept dépassé. À son avis, la facture des contribuables devrait tenir compte des services utilisés.

Il préconise également la création de postes de Vérificateur général et de Protecteur du citoyen, deux idées que le Regroupement des citoyens de Sherbrooke lui a subtilisées.



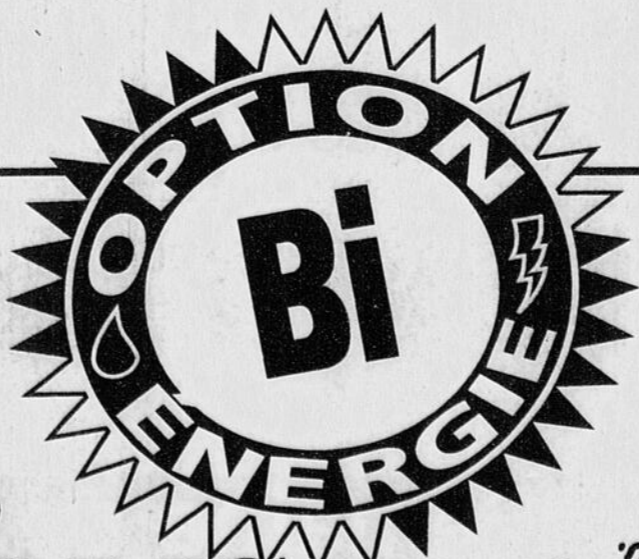
Nicole Houde
Âge: 51 ans
État civil: mariée et mère de trois enfants
Emploi: préposée à la clientèle, secteur bancaire
Expérience politique: commissaire d'école depuis 87 et membre du sous-comité «L'enfant au coeur de ma ville» de Sherbrooke Ville en santé.

Principal élément de son programme: Nicole Houde entend d'abord être à l'écoute des citoyens de son district. Elle veut passer rapidement à l'action, en favorisant la sécurité des piétons, notamment aux intersections King-Bowen et Terrill-Parc.

Elle veut aussi adopter des politiques afin de favoriser la création d'emplois. Elle estime que la Ville doit aller à la rencontre des industriels et n'accepte pas que la compagnie Bombardier ait choisi Granby pour établir une nouvelle usine après n'avoir pu trouver un édifice à Sherbrooke.

C'EST LE TEMPS OU JAMAIS DE DEMANDER VOS SUBVENTIONS BI-ÉNERGIE

La bi-énergie : le mode de chauffage le plus économique de tous!



JUSQU'À **2 900 \$** DE SUBVENTION D'HYDRO-QUÉBEC

et plus... avec la subvention du programme Virage Rénovation de la Société d'habitation du Québec!

Téléphonez vite pour connaître tous les détails!

1 800 563-2111

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.



Hydro-Québec

KitchenAid

Jusqu'au 23 octobre
notre vedette
Eaton

- Lave-vaisselle KitchenAid
- dispositif «Quiet Scrub»
 - 4 cycles automatiques
 - panier du dessus réglable en 16 positions
 - lavage en attente de 2, 4 ou 6 heures
- Modèle YKUD1230BW

799⁹⁹\$



Pas de TPS
sur tous les
gros électroménagers
KitchenAid
(Jusqu'au dimanche 23 octobre 1994)

OUI
payez
plus
tard
1995

D'autres vedettes arriveront bientôt!
Eaton. Votre spécialiste des électroménagers.

LA GARANTIE «TOUT EST GARANTI», EH OUI!

Les prix de nos articles sont aussi avantageux que ceux de nos concurrents, mais nous faisons plus. Nous vous aidons à prendre la meilleure décision, lors de vos achats et ce, sans aucune pression. De plus, notre personnel se rendra à votre domicile, peu importe où que vous soyez au pays. Et puis n'oubliez pas notre garantie Eaton. Tout est garanti. Mais oui, tout et en tout temps.

Plus livraison gratuite
La carte Eaton

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

L'intervention de Racine provoque des remous

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Il y en a qui essayent de faire la chasse aux sorcières et d'apeurer la population.

ÉLECTIONS MUNICIPALES SHERBROOKE 94

Le maire de Sherbrooke, Paul Gervais, a de nouveau servi cette réplique, hier, à l'homme d'affaires Serge Racine qui l'accusait entre autres dans notre dernière livraison de ne pas avoir contrôlé les dépenses au cours des quatre dernières années.

Paul Gervais ajoute qu'il faut prendre avec un grain de sel les déclarations du président de Shermag qui a signé le bulletin de candidature de son adversaire Jean Perrault.

Il fait aussi valoir que la hausse de taxes de 91, inférieure au taux d'inflation, était déjà prévisible avant son assermentation en novembre 90, tandis que l'augmentation de 92, toujours inférieure au taux d'inflation, est attribuable à la réforme Ryan.

Cette réforme, a-t-il dit, a entraîné un délestage de responsabilités aux municipalités sans les ressources, notamment au niveau du transport en commun.

«Le budget a toujours été adopté à l'unanimité par les membres du conseil municipal, de marteler Paul Gervais. Mon adversaire a voté pour. S'il était intimidé, ça c'est son problème.

Au nombre des investissements que nous avons été obligés de faire, d'ajouter Paul Gervais, il y a la ligne de 120 KV. Les projections établies étaient le coût à 17 millions \$ et une fois terminés, les travaux ont coûté 13 millions \$. Ça, c'est ce que j'appelle un contrôle des dépenses. Le conseil précédent, dont faisait partie mon adversaire, a rénové un vieil édifice pour en faire l'hôtel de ville. Cela a coûté 5,2 millions \$ tandis qu'on prévoyait 1,5 million \$. Il a approuvé ça les yeux fermés, il devait être intimidé encore!»

Autres réactions
«Dieu merci, il n'est plus directeur général de la ville!»

Serge Cardin, conseiller sortant et membre du comité exécutif, de même que Pierre Goulet, secrétaire de la Société de développement économique

de la région sherbrookoise (SDERS), ont aussi égratigné le lustre de Serge Racine.

«Il a perdu toute notion de la chose municipale, ou bien il répète ce qu'on lui a dit», d'ajouter Serge Cardin après avoir remercié le ciel.

Selon Serge Cardin, l'homme d'affaires commet une grossière erreur dans son analyse sur la taxation à Sherbrooke. Il est d'avis qu'il a oublié de prendre en considération l'augmentation naturelle de l'évaluation des résidences, sans quoi la hausse réelle des taxes depuis 90 se limite à 4%.

Quant à une diminution de la taxe foncière, Serge Cardin ne peut concevoir pareille bêtise. «Je me trouve même audacieux de m'avancer pour un gel de taxes en 95» a-t-il dit.

Quant à la dette, Serge Cardin conteste les chiffres avancés par le président de Shermag, précisant qu'elle se situe à environ 136 millions \$ puisqu'on ne doit pas tenir compte de la dette d'Hydro-Sherbrooke.

À Sherbrooke, la dette représente à peine 25 % de ses actifs, ce qui constitue un excellent résultat selon Cardin.

«Si les Sherbrookoïses ont à donner une crédibilité sur une analyse de l'administration, de déclarer Serge Car-

din, ils devraient se fier à une analyse faite à l'extérieur. Le Canadian Bond Rating Services a accordé en 93 une note A à la Ville de Sherbrooke, soulignant la bonne gestion de la dette, du développement et le contrôle rigoureux des dépenses.

Pour ce qui est du comité exécutif, a-t-il ajouté, la seule chose que nous avons en commun avec une huitre, c'est une perle!»

SDERS
Secrétaire de la SDERS, Pierre Goulet a d'abord été nommé administrateur il y a cinq ans. Même s'il reconnaît que la transition n'a pas été facile entre la structure actuelle et celle du début, il convient aujourd'hui que les craintes des membres ne se sont pas matérialisées.

«Je trouve que la nouvelle structure a assaini le climat, a-t-il affirmé. Avec l'égalité des votes à l'exécutif entre les élus et les représentants socio-économiques, on respecte aussi le principe suivant lequel les élus sont responsables des dépenses. On se parle et on collabore davantage maintenant. Il y a plus de positif que ce qu'on pensait.»

Il estime aussi qu'il n'y a pas eu d'ingérence dans les volontés exprimées par le milieu, le comité exécutif ayant donné son aval à 95 % des demandes.

Nicole Houde veut revoir la rémunération des élus

Sherbrooke (PYB)

Candidate dans le district Parc-Victoria et seule adversaire du conseiller sortant Serge Cardin, Nicole Houde promet de revoir toute la rémunération des élus si elle est élue le 6 novembre prochain.

Au cours du lancement officiel de sa campagne hier, elle a souligné que les membres du comité exécutif touchaient 45 965 \$ tandis que le président du conseil avait droit à 37 217 \$. Elle a aussi indiqué que les salaires des conseillers, 17 495 \$ plus une allocation de dépenses de 8 747 \$, allaient être indexés chaque année.

«On doit revoir ces dépenses-là, a-t-elle affirmé devant une vingtaine de supporters. Je calcule que c'est un travail à temps partiel et que ce salaire n'a pas sa raison d'être. Ce n'est mē-

me pas le salaire moyen des gens de mon district. L'indexation, ça n'a pas de bon sens à l'heure où on demande aux gens de se serrer la ceinture.»

Interrogée par La Tribune quant au salaire que les contribuables devraient verser aux conseillers, Nicole Houde devait préciser que les 17 495 \$ versés chaque année aux conseillers constituaient un salaire raisonnable et qu'elle visait seulement les membres du comité exécutif.

Sans remettre en cause l'existence du comité exécutif, elle a indiqué que l'ensemble des nouveaux élus devraient examiner la question des salaires.

Elle s'est également engagée à regarder de près toute la question de la sécurité des piétons, spécialement aux intersections Terrill et Parc, King Est et Bowen.

La coopération, une formule gagnante... en faites-vous partie?

Pour la sixième édition de la Semaine de la coopération réalisée par la Coopérative de développement de l'Estrie, nous remercions nos commanditaires de cette année ainsi que nos supporteurs de longue date, principalement les Caisses Desjardins de l'Estrie et La Tribune.

Bonne Semaine de la coopération à tous!

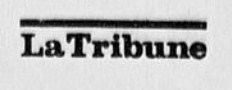
- COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
- COOPÉRATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE LA GRANDE RUCHE
- COOP DES CANTONS (COOPÉRATIVE AGRICOLE)
- COOPÉRATIVE DE TRAVAIL DU CENTRE PRÉSCOLAIRE LE BILBOQUET
- COLLÈGE DU SACRÉ-COEUR, ASSOCIATION COOPÉRATIVE
- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU QUÉBEC

- McKENNA ET FILS, FLEURISTES
- CERDI
- C.F.L.X. FM 95.5
- SERVICES D'ADMINISTRATION G.I.F.
- FOURNIER DEMERS, AVOCATS
- LES CONSTRUCTIONS YVES LESSARD INC.
- SAMSON, THIBODEAU, CHARRON ET SAMOISSETTE, NOTAIRES
- SYLVIE BREAU, C.A.

- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE DE L'ESTRIE
- EX-DÉPUTÉ ANDRÉ J. HAMEL
- ASSURANCES PERREAULT, ROUILLARD LTÉE
- J. M. ASBESTOS INC.
- IMPRIMERIE D'ASBESTOS
- LAITERIE LAMOTHE ET FRÈRES LTÉE
- SERVICE D'ENTRAIDE FAMILIAL (SEAF)



Semaine de la coopération du 16 au 22 octobre 1994



RÉVISION DES PROJETS ACCEPTÉS DANS LE PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES

«Je me demande bien qui fait de la petite politicaillerie»

□ Monique Gagnon-Tremblay réplique au ministre Guy Chevrette

Michel MORIN Sherbrooke

«À la lecture des projets qui sont révisés par le ministre Chevrette, je me pose bien des questions. Je me demande bien qui fait de la petite politicaillerie avec ce programme d'infrastructures.»

La députée libérale de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, a pour ainsi dire pris au mot le ministre des Affaires municipales, Guy Chevrette, qui a annoncé son intention de revoir une foule de projets acceptés par le précédent gouvernement dans le cadre du volet IV du programme d'infrastructures Canada-Québec.

Pour Monique Gagnon-Tremblay, il est concevable pour un nouveau ministre de revoir certains projets qui engagent des deniers publics. «Mais dans la mesure où le ministre ne viendra pas changer les règles du jeu en cours de route», de bien préciser la députée de Saint-François.

L'ex-présidente du Conseil du trésor a du reste sursauté en consultant la liste des projets émanant de l'Estrie qui font présentement l'objet d'une révision du ministre des Affaires municipales.

Le garage municipal d'Ascot (684 000 \$), le Pavillon des arts, à



Monique Gagnon-Tremblay

Coaticook (402 000 \$), projet d'aqueduc dans le Canton d'Iatley (330 000 \$), le parc industriel de Warwick (1 million \$), Loisirs à Saint-Joachim-de-Shefford (117 000 \$), le projet de Saint-Adrien (550 000 \$), l'Association Garagona, à Dunham (250 000 \$), Infrastructures à Rock Forest (2 millions \$), Centre Val-Estrie à Waterville (450 000 \$), un projet à Tingville (175 000 \$), l'Institut de pharmacologie de Fleurimont, pour un montant de 501 000 \$ et, dans la région

Beauce-Chaudière-Appalaches, le Musée minéralogique de Thetford-Mines, pour un montant de 2,8 millions \$.

Et, curieusement, tous ces projets sont dans les comtés libéraux de Saint-François, Orford, Richmond, Shefford ou Frontenac.

Dans la région, les seuls projets acceptés sont ceux de l'aréna de Windsor (488 000 \$) et du Zoo de Granby, pour un montant de 6 millions \$.

Et des deux projets d'ores et déjà acceptés, on en retrouve un dans le comté péquiste de Johnson et un autre dans le comté de Shefford, représenté par un libéral.

«C'est quand même curieux, dira en dérision Monique Gagnon-Tremblay. Tous les projets qui sont présentement revus sont dans des comtés libéraux et un de ceux qui est accepté est dans le comté péquiste de Johnson. En tout cas, je vais inviter les municipalités concernées à faire des représentations auprès du ministre Chevrette. Et je vais personnellement le sensibiliser à un projet en particulier, celui de l'Institut de pharmacologie. Ces projets qui émanent du volet IV ne sont pas farfelus. Ils correspondent à une volonté du milieu, à des besoins réels. J'espère que le ministre des Affaires municipales comprendra cela.»

CONCOURS L'ENFANT DRAGON



Libre Expression et La Tribune

sont heureux de remettre 30 exemplaires du livre

L'ENFANT DRAGON de PAUL OHL

Pour décrire le tout nouveau roman de PAUL OHL intitulé L'ENFANT DRAGON, un seul adjectif suffit: envôtant. PAUL OHL nous entraîne dans une histoire captivante, pleine de rebondissements, qui se déroule en Chine, au début du siècle. Deux héros attachants y jouent leurs destinées: le médecin Philip Scott et sa femme, Margaret. L'ENFANT DRAGON de PAUL OHL: une aventure ensorcelante au pays des dragons.

POUR PARTICIPER:

- Remplir le coupon de participation et le faire parvenir à l'adresse indiquée.
- La valeur des prix offerts est de 748,50 \$.
- Le tirage aura lieu le mercredi 26 octobre à 15 h.
- Les gagnants seront prévenus par téléphone.
- Le texte des règlements relatifs au concours est disponible aux Editions Libre Expression.

Faites parvenir à:
LA TRIBUNE Concours L'ENFANT DRAGON
C.P. 2450, Sherbrooke, Qc J1J 4H3

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____ Tél: _____
Question mathématique: 100 ÷ 2 - 25 + 5 = _____

Selon le député Lefebvre

Trop prématuré de monter aux barricades

Nelson FECTEAU Thetford Mines

Pour l'instant, il est prématuré de monter aux barricades. C'est là l'opinion du député libéral du comté de Frontenac, Roger Lefebvre, quant à l'intention du ministre Guy Chevrette de réviser les projets présentés dans le cadre du volet 4 du programme de rénovation des infrastructures.

La relocalisation dans un édifice neuf du Musée minéralogique et minier de Thetford Mines apparaît au nombre des projets visés par cette révision. L'annonce de la concrétisation de ce projet fort attendue et de l'obtention d'une aide gouvernementale de 2,8 millions \$ avait pourtant été faite le 27 juin dernier par le député Lefebvre.

«Que le nouveau ministre veuille évaluer les dossiers, je peux comprendre mais je ne suis pas du tout inquiet à ce moment-ci» de déclarer Roger Lefebvre qui a communiqué avec le bureau du ministre et qui attend une réponse.

«Partant de ce qui est la règle et partant des commentaires émis jusqu'ici, c'est une révision globale. Le projet de construction du musée respecte les critères et les objectifs du volet 4. Il est mobilisateur, créateur d'emplois et structurant» a poursuivi le député Lefebvre. Ce dernier a aussi souligné le fait que le projet a été appuyé par les gens du milieu et qu'il a obtenu une participation financière de la ville de Thetford Mines, ce qui le rendrait encore plus défendable.

Des 2,8 millions nécessaires à la réalisation du projet, 1 914 000 \$ proviendraient du volet 4-B du programme d'infrastructures réservé aux grands projets à effet structurant sur le développement économique, culturel et social. La différence de 857 000 \$ serait versée par le ministère de la Culture et des Communications en vertu de son programme d'aide financière aux équipements culturels.

La ville de Thetford Mines contribuerait pour une somme de 100 000.

Gaz naturel

Le député Roger Lefebvre a dit partager la même vision des choses relativement au projet de la venue du gaz naturel dans la Beauce et l'Amiante. «Les deux grandes régions se sont mobilisées pour la venue éventuelle du réseau de Gaz Métropolitain. Ce dossier a même fait l'objet d'un débat en chambre» a rappelé Roger Lefebvre.

Sur un projet de 39 millions \$, le gouvernement accorderait une aide de plus ou moins 14 millions \$.

«Si le ministre Chevrette allait évaluer les choses de façon différente, nous exercerons alors les pressions nécessaires» a assuré le député Lefebvre en rappelant que les engagements du gouvernement précédent doivent être respectés.

Faisant l'apprentissage de l'opposition, le député Lefebvre a souligné qu'en raison d'un agenda moins chargé, il est davantage disponible. «La perte de pouvoir se doit d'être compensée par une présence plus active dans le comté» a-t-il déclaré.

EATON À liquider

JUSQU'À **40%** de rabais

génial!

Mode pour femmes
Chaussures pour femmes
Chaussures pour hommes

Mode pour enfants
Chaussures pour enfants
(choix de modèles d'automne)

débuté aujourd'hui jeudi 20 octobre

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Éditorial

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef
Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

Le monde coopératif en fête et... en dispute

La Semaine de la coopération en Estrie, qui se déroule actuellement, offre en principe à notre milieu des coopératives une occasion de célébrer. Mais il faut bien avouer que le climat semble plutôt à la bisbille qu'aux réjouissances.



Roch BILODEAU

La Tribune, qui se donne comme mission d'être le fidèle reflet de l'actualité régionale, ne peut ignorer cette discordance; elle doit en être le témoin de part et d'autre. Dans cette même page d'ailleurs, les lecteurs retrouvent aujourd'hui à la fois le portrait d'un coopérateur, partie d'une série soulignant ladite Semaine, ainsi qu'une lettre ouverte exposant la position de la Coopérative *La Grande Porte* qui se trouve au centre de la controverse.

On sait que cette coopérative a cédé deux immeubles à trois de ses membres pour un prix largement inférieur à l'évaluation municipale, ce, dans le but d'en faire des condo-coop. Cette formule, tel qu'on peut le lire dans le texte ci-bas, est présentée par *La Grande Porte* comme un projet expérimental visant en somme à favoriser l'accès à la propriété. De ce strict point de vue, personne ne peut être contre la vertu, bien entendu.

Sauf que la question essentielle est ailleurs.

Les trois membres vendent à eux-mêmes une propriété de nature coopérative qui a été notamment renouée à l'aide de subventions gouvernementales. Ce qui soulève d'abord une interrogation légitime, que seul un tribunal pourrait trancher dans les circonstances. Mais, chose certaine, une telle transaction est tout à fait inusitée dans le milieu coopératif. Et elle pose par ce fait même un grave problème éthique ou moral.

Oui, car enfin, le système coopératif est en théorie axé sur un capital collectif servant des fins collectives. Or, dans ce cas-ci, des intérêts individuels sont clairement mêlés à une transaction potentiellement profitable sur une base personnelle.

Cette pratique pourrait en fait signifier que tous les administrateurs de coopératives d'habitation seraient en mesure, par un simple vote, de se porter acquiescés des immeubles dont ils ont la gestion, cela, à des conditions fort avantageuses. On voit bien que quelque chose cloche là-dedans.

C'est pourquoi d'autres groupes coopératifs ont exprimé leur inquiétude, sinon leur total désaccord. Et le débat qui s'est ainsi engagé est en soi très utile et instructif.

Il permet aux membres des coopératives, mais aussi à tous les citoyens, de réfléchir sur les fondements du système coopératif. Et de constater que celui-ci n'est pas à l'abri des problèmes éthiques qui se posent au monde des affaires proprement capitaliste. En clair, on aperçoit que les milieux des coopératives ne sont pas aussi uniformes qu'on le suppose généralement; qu'ils sont eux aussi animés par des intérêts et des objectifs parfois divergents ou même conflictuels; et que les membres ne doivent donc jamais cesser d'être vigilants.

Bref, le monde coopératif de la région se révèle présentement sous un jour moins pur et limpide qu'il apparaît d'ordinaire. Mais on découvre en même temps qu'il a la capacité de s'examiner et de s'auto-critiquer, même si cela assombrit momentanément son image d'ensemble. C'est une signe de santé que nous espérons voir bientôt se confirmer par une issue claire et juste de cette controverse.

Le rédacteur en chef



TRIBUNE LIBRE

Oui, triste et bête!..

Je voudrais vous manifester publiquement ma déception face aux prises de position récentes du Syndicat des enseignants de l'Estrie et du conseil d'école Le Phare.

D'abord, je veux dire que je milite dans un organisme qui n'est plus financé par Centraide à cause de notre caractère de revendication politique (nous n'avons pas de numéro de charité). Aussi, je veux vous dire que mon but n'est pas de défendre les nouvelles orientations des Centraide qui finance de nos jours davantage des organismes offrant des services directs aux plus démunis (tables alimentaires, hébergement, etc). Personnellement, je crois que notre société devrait mettre plus d'énergie et de financement pour s'attaquer aux causes de la pauvreté, nos structures économiques, plutôt qu'aux effets, quoi qu'il ne faut pas non plus abandonner les victimes de la mauvaise gestion de notre organisation politique.

Mon commentaire est à l'effet que oui, «triste et bête» comme l'a dit M. Roch Bilodeau dans son éditorial du 13 octobre, est l'attitude de ceux qui, voulant atteindre un homme, agissent contre tous les principes qu'ils défendent haut et fort théoriquement! Quel témoignage de politiciaillerie pour les jeunes qui

entendent de tels discours de la part de leurs enseignants et de leur école! Qu'une cause soit bonne ne justifie pas qu'on puisse employer tous les moyens.

Moi aussi, je me demande quelle part la vengeance joue dans les discours de ceux qui prônent la justice sociale! La rancune et la révolte font poser des gestes très incohérents et qui peuvent affecter gravement selon moi la crédibilité des groupes qui se disent défenseurs des plus démunis, et surtout de ceux qui doivent être des témoins pour les jeunes.

France Croteau
Sherbrooke

... Non, c'est injuste!

M. Roch Bilodeau,
éditorialiste

Lors de leur dernier congrès, les membres du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, suite à une recommandation d'un membre de la base, ont décidé qu'ils ne participeraient pas à la campagne Centraide 94.

Les enseignants de la CSCS étaient en droit d'être davantage écoutés par leur employeur dans le dossier de l'intégration. Ils sont les professionnels de l'enseignement. Ils étaient certainement les plus aptes à intervenir. Eux seuls, en bout de ligne, peuvent assurer une intégration de qualité, s'ils ont les conditions appropriées.

Mais les commissaires, avec à leur tête dans ce dossier, sem-

ble-t-il, le commissaire d'école qui se trouve à être le directeur de Centraide Estrie, ont ignoré les enseignants. Nous savons aussi que Centraide a appuyé financièrement le mouvement qui prônait cette intégration à sens unique.

La Tribune, par votre plume, a sauté, une fois de plus, sur l'occasion pour s'en prendre au mouvement syndical. Un bref éditorial intitulé «Égocentrisme syndical» en témoigne. C'est trop et c'est injuste!

Les enseignants du SEE versent deux dollars par paye dans un fonds de création d'emploi, et cela depuis dix ans déjà! Le SEE contribue aussi au soutien de plusieurs organismes d'ici. Les délégués du SEE ont été pendant quelques années les intermédiaires par lesquels Cen-

traide rejoignait leurs membres pour les solliciter. Les syndiqués recevaient même les dons pour Centraide. Que dire des nombreux membres du SEE qui oeuvrent bénévolement dans les paroisses, dans des organismes socio-culturels ou sportifs.

Le jugement sévère que vous portez à partir d'un incident isolé n'appartient qu'à vous, vous qui êtes peut-être généreux au point de leur faire la leçon. Heureusement, nos membres continueront à faire preuve d'altruisme. Les organismes d'ici pourront encore compter sur leur soutien financier. Ils dépendront encore du temps et des énergies pour les gens d'ici.

Benoit Descôteaux
Sherbrooke

PORTRAIT D'UN COOPÉRATEUR

Voir plus loin

À l'occasion de la Semaine de la coopération en Estrie, nous publions une série de portraits de coopérateurs

Monsieur Jean Dussault occupe le poste de vice-président de la Coopérative de développement de l'Estrie.

Bien que retraité de la fonction publique depuis sept ans, M. Dussault n'est certainement pas un retraité du mouvement coopératif. Il siège depuis 14 ans au conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins Saint-Patrice de Magog et depuis 9 ans au conseil d'administration de la Coopérative de développement de l'Estrie dont quelques années comme membre du comité exécutif. Il peut être considéré comme un des pionniers de ces organisations.



Jean Dussault

L'engagement dans le mouvement coopératif est une tradition familiale. Son père et ses frères ont participé à la fondation de caisses dans la région de Québec. Monsieur Dussault a donc tout naturellement pris la relève et n'a jamais cessé d'en faire la promotion. Selon lui, les idées véhiculées par le mouvement correspondent bien aux valeurs profondes de solidarité et de partage propres à la population canadienne française. Le succès fulgurant des caisses Desjardins en est une preuve. La petite caisse d'agriculteurs de Magog possède aujourd'hui le chiffre d'affaires le plus élevé de notre région et ses membres en sont les uniques propriétaires.

Pouvoir collectif

Pour M. Dussault, la Coopérative de développement de l'Estrie représente le rassemblement des différents secteurs coopératifs, un lieu privilégié d'intercoopération. L'existence d'un tel organisme dans notre région permet de développer une pensée collective, de regrouper les coopératives n'ayant pas de fédération, d'élaborer des stratégies et des projets communs de développement et de se donner un pouvoir collectif contre d'éventuelles pressions extérieures.

Selon lui, ce qui a fait la force de la C.D.E. au cours des ans est principalement sa stabilité économique. Les premiers administrateurs ont travaillé à consolider les bases financières de l'organisme en réalisant des investissements. Ils se sont attardés à en assurer la survie économique afin d'éviter le risque de traverser le temps et de devenir l'organisme de soutien et de formation qu'est aujourd'hui la C.D.E. Les projets réalisés depuis 10 ans et les services de formation, gestion, compatibilité offerts aux membres démontrent bien ses bonnes assises.

Les administrateurs font maintenant face à un nouveau défi de taille. Ils se sont engagés à faire la promotion et à développer une formule de partenariat entre employeurs et travailleurs: la coopérative de travailleurs actionnaires. Cette nouvelle formule, qui a maintenant fait ses preuves, répond bien aux préoccupations de l'heure. Elle permet de stimuler l'économie régionale, de créer ou de maintenir des emplois et d'impliquer davantage les travailleurs dans les prises de décisions. Elle génère du capital pour le développement ou la survie de l'entreprise, des avantages fiscaux pour les nouveaux actionnaires-travailleurs et des possibilités d'améliorer leurs conditions de travail et la qualité des produits ou des services. A moyen terme, cette nouvelle formule peut provoquer des changements majeurs dans les relations patrons-employés.

«L'énergie des membres du conseil d'administration est contagieuse», dit M. Dussault. L'implication et la diversité d'idées de chacun permettent de se tenir éveillé au changement, de participer à des réflexions sur l'avenir des coopératives, d'endosser les meilleures idées, d'engager collectivement des débats lorsque surviennent des conflits, d'aider à la création et au maintien d'emplois et de seconder une équipe de permanents aux prises avec des contraintes de toutes sortes.

Monsieur Dussault se dit enrichi de son expérience au sein du conseil d'administration de la C.D.E. où il a l'occasion de côtoyer des personnes ayant les mêmes convictions, les mêmes intérêts; des gens qui désirent faire évoluer le mouvement en apportant des idées neuves, originales et créatrices. Comme tous les bâtisseurs, les fondateurs et membres de la Coopérative de développement de l'Estrie n'ont pas toujours eu la tâche facile. Leur détermination, leur dynamisme et leur efficacité ont toutefois permis de maintenir dans la région de l'Estrie un regroupement de coopératives très impliqué au sein de la communauté.

Selon lui, le mouvement coopératif évoluera «tant qu'il y aura des gens capables de voir plus loin que ce qui existe».

À l'occasion de ce dixième anniversaire de fondation de la Coopérative de développement de l'Estrie, celle-ci salue avec beaucoup de sincérité les fondateurs de la C.D.E. et tous les gens engagés dans la cause des coopératives.

La Coopérative d'habitation
La Grande Porte
par Danielle POISSON

LETTRÉ OUVERTE

Coopérative d'habitation: «Place à la coexistence»

Nous, les membres de la coopérative d'habitation *La Grande Porte* de l'Estrie, avons décidé d'un commun accord de remettre, pour un temps indéterminé, notre projet de condo-coop. Nous nous croyons un devoir de clarifier, pour la population, le fondement idéologique et économique qui nous anime. Ainsi espérons-nous récusar les propos des principaux détracteurs qui ont étalé leur résistance au changement et leurs inimitiés personnelles.

Notre coopérative, contrairement à la majorité de celles que l'on retrouve en région, a principalement été financée par nous-mêmes. Jusqu'au moment de la vente de nos propriétés, nous avons été seuls responsables de l'hypothèque et avons investi de larges parts sociales variant de 2000 \$ à 5000 \$ par membre. Nous ne recevions pas de subventions mensuelles de la part du gouvernement.

Il y a quelques années, nous avons bénéficié d'une subvention pour la rénovation et d'un prêt de la Fédération des Coopératives d'habitation des Cantons de l'Est, mais ces montants se sont retrouvés complètement évanouis dans la valeur estimée des propriétés en jeu. En outre, ce genre d'investissement ne saurait se différencier des subventions faites au secteur privé par les instances municipales, provinciales ou fédérales où la revente avec profit des immeubles visés est possible après certains délais.

Notre coopérative s'est engagée dans ce



Gilles Paquette, administrateur de la coopérative *La Grande Porte*

projet expérimental avec l'intention de créer une possibilité nouvelle pour ses membres: permettre l'élaboration d'un patrimoine familial par l'accès à la propriété de son logement sans être dépendants des subventions de l'État et permettre l'épargne au-delà d'une simple réduction de loyer. Cette formule aurait l'avantage d'offrir notamment un tremplin pour l'acquisition éventuelle d'une maison unifamiliale. Pour ce faire, il est impératif que la coopérative change de constitution. Le passage de coopérative à condo-coop ne saurait être possible autrement.

L'état actuel de nos logements est difficilement comparable aux critères classiques des condominiums. À ce titre, ceux-ci pourraient être évalués à des prix plus qu'abordables. De plus, dans une nouvelle constitution, nous désirons fermement maintenir le forum démocratique propre au mouvement coopératif et agir dans cette démarche comme une collectivité. Ce projet a été motivé par notre volonté de faire valoir nos investissements passés, présents

et futurs. La vente de nos propriétés se veut une étape vers la réalisation de notre projet, soit la création d'une nouvelle coop-

érative gérée par tous les membres actuels. Par une entente notariée, la coopérative actuelle s'est réservé le droit de récupérer les

immeubles au cas où l'expérience échouerait. Personne n'a conclu de marché fructueux. Nous subissons tous les frais de ces transactions, par choix.

Y voyez-vous quelque chose d'immoral? N'est-ce pas le propre d'une société démocratique de rendre accessible la propriété dans le but d'arriver à une certaine autonomie financière? Peut-être est-ce le simple fait d'y accéder collectivement qui rebute nos opposants? Nous aimerions référer ces derniers à l'article 220 de la Loi des coopératives où on cite parmi les pouvoirs d'une coopérative d'habitation celui de faciliter l'accès à la propriété.

Nous ne voulons d'aucune façon ternir ou dénigrer le bien-fondé idéologique du mouvement coopératif. Nous croyons, par contre, qu'il y a place pour la coexistence d'autres modèles de constitution coopérative. Une certaine confusion règne quant à la nature même d'une coopérative d'habitation: on l'identifie trop souvent, et ce ex-

clusivement, au logement social pour les personnes à faible revenu. Là ne saurait être sa seule vertu.

«Nous avons la conscience tranquille»

Dans le contexte économique actuel, où les subventions gouvernementales se font rares et où de nou-

velles coopératives ont de la difficulté à survivre ou à voir le jour, de nouvelles formules d'habitation doivent être envisagées pour permettre la réalisation autonome d'économies et le simple accès au logement sans l'apport de l'État.

Nous poursuivons nos efforts dans la recherche de la faisabilité de ce projet qui soulève déjà beaucoup d'intérêt par son approche économique constructive et prometteuse.

Nous avons la conscience tranquille et tenons fermement à sa concrétisation. D'autres occasions se présenteront afin d'expliquer davantage les rouages des embûches technico-légales auxquelles est exposé notre cheminement vers le remaniement de notre constitution.

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

Alain LeClerc
Jacelyne Godbout
Adjoints au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

André Roberge
Contremaître et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

André Cusseau
Adjoint au directeur

FAITS DIVERS

Franchir ou non la ligne double?

Les lecteurs de La Tribune ont un sens d'observation qui ne se dément jamais.

L'un d'eux a fait part de ce qui apparaît comme une incongruité au code de la sécurité routière concernant l'entrée et la sortie du centre commercial Les Promenades King, du côté de la rue Lomas, à Sherbrooke.

Une ligne double est tracée au centre de la chaussée depuis un passage piétonnier, non loin de la rue Maisonneuve et glisse de façon continue vers la rue King.

Or il est impossible de sortir ou d'entrer sur le terrain du centre-commercial, en effectuant une manoeuvre de virage à gauche, sans franchir la ligne double?

Un article du Code de la sécurité routière stipule que l'on ne doit pas franchir une ligne double.

Sur l'existence de l'article et sur le principe, on doit donner raison au lecteur. Toutefois, dans le Code de la sécurité routière, il y a dans des dispositions dans les chapitres sur la circulation et le dépassement de même que sur les virages qui permettent, selon les circonstances, de franchir ou même d'empiéter sur une ligne double.

Le dénominateur commun reste que la manoeuvre doit être effectuée sans danger.

Pour en revenir à l'entrée et à la sortie du centre commercial, rue Lomas, le lieutenant Paul-André Provencher, responsable de la formation et du personnel au sein de la Police municipale de Sherbrooke, a indiqué que c'était considéré comme une entrée de commerce normale.

Il a donné comme exemple qu'une ligne double tracée sur la rue King ne sera pas discontinuée devant l'entrée d'une station-service et cela n'empêchera pas les clients de franchir la ligne double pour se rendre au commerce.

M. Provencher a également traité de l'entrée principale du centre commercial, rue King Ouest où l'on retrouve des feux de circulation.

Or ces feux de circulation ont été installés par la Ville, sont gérés et réparés par la Ville. L'intersection a donc été aménagée par la Ville d'où la présence ou non de ligne double selon les voies d'accès menant au centre commercial.

L'accès du côté de la rue Lomas n'est pas géré par la ville. Les responsables du centre commercial ont installé sur leur terrain un arrêt obligatoire à la sortie. Si cet arrêt avait été installé tout près de la rue Lomas par la Ville, il y a lieu de croire que la ligne double n'apparaîtrait pas devant cet accès.

Quoi qu'il en soit, l'important est d'entrer ou de sortir du centre commercial «sans danger». Au sujet de la ligne double, elle ne devrait entraîner aucune problème légal à ceux qui la franchiront.

Seulement une question de temps

À l'issue d'une introduction avec effraction perpétrée dans une maison, rue Mirco, à Ascot, les policiers de Métro Police Ascot-Lennoxville ont récupéré le portefeuille et le véhicule d'un des suspects.

En fait, ils ont manqué d'un poil les voleurs mais ils ont tout ce qu'il faut entre les mains pour les retracer ou mieux, les attendre de pied ferme.

De plus, lors de cette enquête amorcée en fin d'après-midi mardi, ils ont recueilli des indices permettant de relier ces cambrioleurs à plusieurs vols commis dans ce secteur d'Ascot, situé sur les hauteurs du quartier ouest, à la limite de Sherbrooke et d'Ascot.

Les voleurs ont donc le choix: ou ils se présentent au quartier général de Huntingville ou bien ils attendent la visite des policiers.

Comme le dit la chanson, ce n'est qu'une question de temps.

On se prépare activement pour la 54e campagne

Bien avant l'apparition des premiers flocons, une activité fébrile règne dans la caverne de jouets des pompiers de Sherbrooke.

On se prépare activement à la 54e Campagne de jouets et le temps est venu pour les familles les plus démunies de se procurer les formulaires d'inscription que l'on retrouve dans toutes les casernes de la ville de Sherbrooke.

Quant aux gens désireux de donner des jouets, neufs ou usagés mais en bon état, ils sont priés de le faire à la caserne la plus près de leur domicile.

La seconde nuit, elle disparaît

On entend souvent dire «ça n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd» mais on pourrait ajouter, à la suite d'un vol de motocyclette, rue Macon, à Rock Forest, qu'elle «n'était pas tombée dans l'oeil d'un borgne.»

C'est que la moto en question, une super Harley-Davidson Softail 1993, ne reposait à l'extérieur d'un garage privé que depuis deux jours quand on l'a volée.

Elle était à l'extérieur parce que le propriétaire avait fait entreprendre des travaux de rénovation dans son garage.

Il a donc sorti la moto, l'a enveloppée dans une toile et l'a placée à un endroit où elle était peu visible.

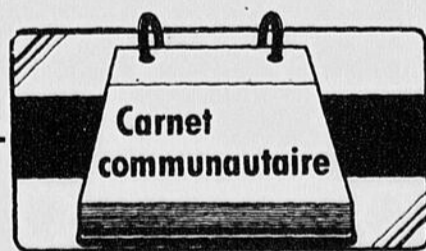
Voilà que dans la nuit de lundi à mardi, le véhicule de 30 000 \$ a disparu. La Sûreté municipale de Rock Forest est sur l'affaire.

Même les vieux modèles sont tentants

Peu avant les opérations «Autographe» de la semaine dernière, des spécialistes avaient affirmé qu'il n'y avait pas que les modèles récents de véhicule qui attireraient les voleurs et que ça n'arrivait pas forcément dans les grands espaces comme les parcs de stationnement de centre commercial.

Preuve de cette assertion a été faite dans la nuit de mardi à hier quand trois véhicules usagés ont été volés sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke.

Il y a eu vol d'une Toyota Camry valant quelque 5800 \$, rue Bulotte, à Fleurimont; vol d'une fourgonnette Econoline 1987, évaluée à quelque 6000 \$ et des outils électriques pour 1760 \$, rue McGregor, dans le quartier nord de Sherbrooke; enfin, vol d'une Pontiac Firebird 1985, estimée à quelque 3000 \$, rue Bowen Sud, dans le centre-ville de Sherbrooke.



Les lois de la vie, les lois de l'amour

Yolande Vigant, animatrice-journaliste bien connue, donnera une conférence intitulée «Les lois de la vie, les lois de l'amour» le jeudi 27 octobre, à 19h30, au Pavillon Alfred-Desrochers, 200, rue Terrill, à Sherbrooke. Pour réservation, veuillez contacter Soeur Cécile Doyon au 569-9617.

Mouvement Graal-Canada

Le Mouvement du Graal-Canada propose une conférence le samedi 22 octobre, à 19h30, à la bibliothèque municipale de Sherbrooke, salle 1, 420, rue Marquette. «Les pouvoirs spirituels de l'être humain», tel sera le thème abordé par Guy Poulin, conférencier-invité.

Lutte contre les agressions sexuelles

Tu es adolescente (12-17 ans) et tu as vécu une agression à caractère sexuel. Une session de huit rencontres de groupe, offerte par le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Sherbrooke, débute le 25 octobre, de 19h à 21h30. Inf.: Anne au 563-9999.

La Parolière

La Parolière vous offre l'occasion d'échanger des vêtements que vous ne portez plus pour en acquérir de

nouveaux lors d'un échange de vêtements le samedi 22 octobre, de 13h à 16h, au 217, rue Belvédère nord, à Sherbrooke. L'activité sera animée par une couturière expérimentée, Sylvie Dubé, qui donnera trucs et conseils pour effectuer les retouches nécessaires. Inf.: 569-0140.

CALCACS

Dans le cadre de sa campagne de recrutement, le Centre d'Aide et de Lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALCACS) est à la recherche de femmes intéressées à s'impliquer et à offrir leur temps pour maintenir le service d'urgence 24 heures sur 24, sept jours semaine. Une soirée d'information aura lieu à cet effet le lundi 24 octobre, à 19h. Inf.: 563-9999.

Association des parents et amis des malades mentaux

L'Association des parents et amis des malades mentaux de l'Estrie propose une rencontre d'échange et d'information le mercredi 26 octobre, à 19h30, à la salle 53-284 du pavillon 2 du Collège de Sherbrooke, 375, rue Parc. «Comment vivre avec la maladie mentale», tel sera le sujet abordé par Louis E. Dubois, psychologue, souffrant de maladie mentale. Inf.: 563-1363.

Faire parvenir vos communiqués à :

LA TRIBUNE, A/s Directeur de l'information, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8 Tél: 564-5454 Fax: 564-8098

Pour grandir financièrement...

il faut faire les bons placements.

Pour croître financièrement, il y a plusieurs types de véhicules: les comptes d'épargne, les fonds mutuels, les placements à revenu fixe, tels les certificats de dépôt garanti, etc. Lesquels choisir? Comment répartir vos placements afin de maximiser la sécurité et la croissance de votre capital? Les spécialistes

du Sherbrooke Trust sont là pour vous aider et vous conseiller la stratégie individuelle de placement qui vous enrichit selon vos objectifs, les risques que vous êtes prêts à assumer et l'évolution de vos besoins.

Pour une saine croissance financière, venez nous voir et prenez tout notre temps. Maintenant.

SHERBROOKE TRUST

L'argent se planifie au présent

455, rue King Ouest • 822-9550
75, rue Wellington Nord • 563-4011

Info-jeunes

Pour le livre de records Guinness... et les sous!

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Déjà qu'il n'est pas facile de demeurer en équilibre sur un baril couché, il faut être très habile pour faire, en plus, tourner un cerceau autour de sa taille, tout en trouvant le temps de jongler avec trois objets. Suffisamment habile pour espérer ainsi figurer dans le livre des records Guinness... et souhaiter remporter le prix du fameux concours de promotion de CIMO-106, de Magog.

Mardi après l'école, six jeunes de l'école de jonglerie de l'école Ay-

mard, dans le quartier est de Sherbrooke, ont tenté et réussi l'exploit. Geneviève Simard, Emilie Archambault, Marie-Eve Breton, Mireille Mongeau, Anne-Louise Déziel et Josianne Longpré ont tenu au moins les 106 secondes souhaitées. Quelques unes d'entre elles ont continué beaucoup plus longtemps.

L'animateur du groupe, le professeur d'éducation physique, Michel Durocher, inscrira la candidature de ses jongleuses au concours de la station. Il écrira également à Guinness, comme il l'avait fait lorsque cinquante de ses jongleurs et jongleuses avait envahi le Carrefour de l'Estrie afin d'établir un re-



Téléphoto de Claude Poulin

Geneviève Simard, Emilie Archambault, Marie-Eve Breton, Mireille Mongeau, Anne-Louise Déziel et Josianne Longpré font preuve de leurs talents de jongleurs.

cord de durée, en groupe. Il s'était écoulé quinze secondes avant qu'un premier jongleur échappe un objet...

«Si on gagne, on consacrerait les 15 000 \$ à l'école de jonglerie. On achètera d'autres unicycles et divers matériaux de jonglerie. On veut également se doter d'un fil de fer pour les équilibristes. Présentement, no-

tre matériel a été fabriqué avec la complicité des parents et la générosité des Optimistes...»

L'école de jonglerie entame sa troisième année. Au début, une vingtaine d'enfants s'étaient risqués. Actuellement, une centaine des trois cents enfants d'Aymard profitent des récréations pour jouer avec

l'équilibre et l'adresse. Ils jonglent. Ils font tourner des cerceaux. Ils marchent sur des barils. Ils se tiennent en équilibre sur une planche montée sur un billot. Ils roulent en unicycle. Et, certains, comme Marie-Eve Breton, compliquent les choses, en multipliant les combinaisons.

Comme l'explique M. Durocher, l'idée d'une école de jonglerie a transformé des enfants et, même, toute l'atmosphère dans l'école.

«Par la jonglerie, les enfants apprennent à surmonter des difficultés, à se valoriser. Quelquefois, des enfants n'ont jamais eu d'autres sources de valorisation. En réussissant quelque chose qui leur semblait impossible, ils découvrent toutes les possibilités qui sommeillaient en eux... Et cela amène des changements de comportements. Ainsi, par exemple, lorsqu'un enfant sera confronté avec un problème, en classe, il n'abandonnera pas à la première difficulté. Il persévérera. Comme il a persévéré pour tenir sur son unicycle... Comme pour les cours d'éducation physique, la jonglerie leur permet de lâcher leur stress, leur surplus d'énergie. Ils sont donc beaucoup plus calmes en classe. Ils deviennent plus responsables aussi car, ici, à l'école de jonglerie, ce sont les plus vieux qui enseignent aux nouveaux. Moi, je ne suis même pas capable de jongler...»

L'Ordre de la Rose-Croix A.M.O.R.C. de la région de Sherbrooke invite

GILLES HARVEY

à donner une conférence publique ayant pour titre

La Rose-Croix: le mysticisme et ses applications dans notre monde moderne

Au local de la Rose-Croix
1323, rue Grégoire
Rock Forest

LE SAMEDI 22 OCTOBRE 1994 À 20 H

Participation aux frais: 55 \$ Billets disponibles à l'entrée
Pour information: (819)823-9437

SEARS

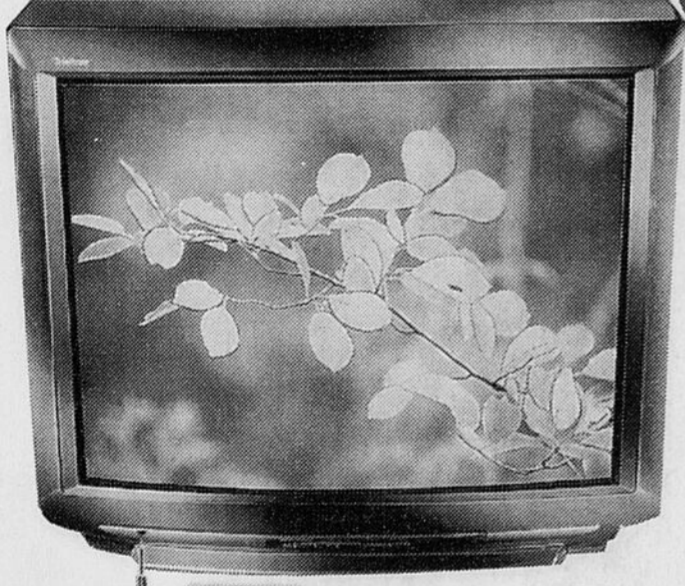
Attendez-vous à plus

VOS MARQUES PRÉFÉRÉES... À VOTRE MAGASIN DE CONFIANCE!

TÉLÉVISEUR SONY 27"

899⁹⁹

Modèle Trinitron à écran noir foncé pour un meilleur contraste et une image plus nette, son stéréo MTS et télécommande multimarques pré-programmée. N° 14565.



Exclusivité
Sears

799⁹⁹

Ch. Ord. 849,99

RABAIS 50\$

Caméscope Samsung à zoom 8X avec macro auto, télécommande et torche. N° 31804.



899⁹⁹

Caméscope JVC^{MD}

tenant dans la main. Zoom 10X et démagnétiseur auto. N° 31304.



379⁹⁹

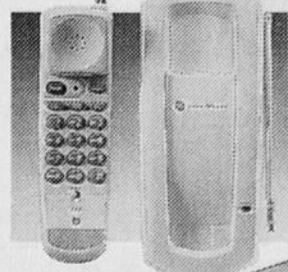
Magnéscope haute fidélité Sharp^{MD}

à 4 têtes. Cadran à bascule, minuteur pour 8 émissions/1 an. N° 30034.



RIEN QUE 449⁹⁹

Mini chaîne stéréo JVC^{MD} avec lecteur de DC à programmation jusqu'à 20 pièces, magnétocassette, télécommande et plus encore. N° 28030.



Téléphone sans fil
79⁹⁹

Modèle GE^{MD} à tonalité/impulsions, mémoire pour 10 numéros et dispositif antiparasites. N° 16428.



Répondeur
229⁹⁹

Téléphone/répondeur GE^{MD} sans fil à compteur d'appels à DEL. N° 16293.

49⁹⁹

Répondeur GE^{MD} à télécommande, compteur d'appels à DEL. N° 16100.

Plus vite vous adhérez...

Les membres du Club Sears gagnent des points du Club Sears, utilisez-les pour vous mériter des récompenses, même des milles de voyage AIR MILESSM. C'est simple et c'est gratuit!

MC AIR MILES International Holdings N.V. Sears Canada est un usager autorisé.



plus vite vous voyagerez



Répondeur
79⁹⁹

Téléphone/répondeur GE^{MD} à contrôle d'écoute et recombinaison une touche. N° 16233.

Rien que
59⁹⁹

Appareil photo Minolta 35 mm à mise au point fixe, flash intégré et avance du film. N° 11418. Piles non incluses.

UTILISEZ VOTRE CARTE SEARS ET NE PAYEZ RIEN AVANT 1 AN

Ne payez rien avant octobre 1995. L'offre de paiement différé s'applique aux appareils électroniques, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. Aucun acompte à verser. Aucune taxe à payer à l'avance. Cette offre prend fin le 2 novembre 1994. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.

SOLDÉS EN VIGUEUR DU JEUDI 20 OCTOBRE AU MERCREDI 2 NOVEMBRE 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

70464

DA-DI-DO

Un jeu qui aide à apprendre les tables de multiplication

Sherbrooke

Ex-professeur et responsable de l'éducation permanente pour le secteur d'East-Angus et, aujourd'hui, professeur de mathématique à l'école Le Sommet, de la commission scolaire des Ilets, à Charlesbourg, Denis Deschênes vient de mettre au point un jeu qui peut faciliter l'apprentissage des tables de multiplication.

Cet enseignant a en effet créé Da-Di-Do, un jeu éducatif qui permet aux joueurs de pratiquer les tables de multiplication, sans s'en rendre compte, tout en se divertissant.

«Il y a dix-sept ans, j'enseignais à des élèves qui ne savaient pas leurs tables de multiplication. Je trouvais cela d'autant plus pénible que tout le monde doit nécessairement apprendre ses tables de multiplication par cœur. Ayant constaté qu'en additionnant deux dés, la somme allait de 2 à 12, comme dans les tables de multiplication, j'ai cherché longtemps une façon de présenter l'exercice sous forme de jeu...», écrit M. Deschênes dans la présentation de son jeu.

Da-Di-Do se joue avec quatre dés et une feuille de pointage. Le but du jeu est de compléter le plus de cases sur la feuille de pointage. En jetant les dés à tour de rôle, chaque joueur cherche toutes les combinaisons qui peuvent être obtenues de l'addition des nombres des dés sur la table, d'abord à l'horizontale puis à la verticale et la diagonale. Les nombres obtenus doivent être multipliés entre eux. Le résultat est inscrit dans une case de la feuille de pointage. Le premier à remplir toutes les cases met fin au jeu. Le gagnant est celui qui marque le plus de points.

Da-Di-Do se joue à deux. Il s'adresse aux jeunes de 9 ans à 99 ans. «Il est indispensable pour les élèves de 4e, 5e et 6e années», affirme M. Deschênes.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE
SERVICE D'ÉCOUTE ET D'ÉCARTICULATION
BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ?
QUELQU'UN EST LÀ POUR TOI!

"Parler de ses anxiétés n'est pas un signe de faiblesse. C'est se donner ses chances... une chance de mieux vivre."

UNE LUEUR D'ESPOIR

SHERBROOKE ET RÉGION
564-2323
SECTEURS INTERURBAINS
(RÉGION 05)
1-800-667-2841

7 JOURS
24 HEURES